

**MAG** **CHENÔVE**  
**AVEC VOUS** ➔

HERRIOT

STADE

GRANDS CRUS

GIRAUD

BAZIN

CHENEVARY

ATELIERS

CLOS DU ROY

KENNEDY

Bonne  
année  
2016

FONTAINE  
DU MAIL

FERRY

FLEURS

CENTRE  
VILLE

VIEUX  
BOURG

MAIL

GAMBETTA



INFORMATIONS MUNICIPALES



JANVIER-FEVRIER 2016

ville-chenove.fr

# SOMMAIRE

**4 > 17**

## Les moments phares de 2015

Retour en images

**18 > 29**

## Les 8 piliers de la politique municipale

Projets 2016

- Poursuivre la transformation de notre ville
- Grandir et vieillir dignement à Chenôve
- Etre solidaires
- Garantir la tranquillité publique
- Améliorer notre cadre de vie
- Promouvoir l'Ecole de la République
- Agir pour l'emploi
- Dynamiser la vie démocratique

**30 > 31**

## Budget 2016

Rester ambitieux

**32 > 33**

## Chenôve pratique

**34 > 36**

## Tribunes de libre expression

**37 > 39**

## Agendas

- Manifestations culturelles, sportives, commémoratives
- Permanences des élus et visites de quartiers

### MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

#### MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tel 03 80 51 55 00 • Fax 03 80 51 55 01

mag@ville-chenove.fr www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale :

Justine Lagrange, Rym Gourine, Emilie Billot • Direction artistique :

Geneviève Darosey, Monique Sermier • Rédaction :

Emilie Billot, Marie Charuau, Rym Gourine, Xavier Grizot • Secrétariat de rédaction :

Marie Charuau, Thierry Klajman, Cécile Martin

• Illustration et infographie : Geneviève Darosey, Cécile Martin, Monique Sermier

• Couverture : d'après une illustration de Chenôve créée en 1988 par l'agence Abax

• Crédits photos : Romain Decosne, Pierrick Finelle, Ville de Chenôve

• Impression : Mercure, 6 rue Joseph Jacquard 21300 Chenôve

• Distribution : Adrexo

• Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires





# CHENÔVE AVEC VOUS

## EDITO DU MAIRE

### Madame, Monsieur,

Tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, je vous présente, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2016 !

Mes pensées vont aux habitantes et aux habitants de Chenôve, ville que nous aimons tant, quelle que soit leur condition, quel que soit leur âge, quel que soit le quartier où ils résident, quelle que soit leur origine. Nous avons une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui êtes en proie aux difficultés, qu'il s'agisse de maladie, d'isolement, de précarité ou de chômage. Si l'action municipale s'adresse à tous, elle est d'abord tournée vers les plus fragiles, vers celles et ceux qui ont le plus besoin de notre solidarité et de notre soutien.

Nous avons quitté 2015 sans regrets. Bien sûr, nous avons connu les uns et les autres, dans nos vies personnelles, familiales et professionnelles, des satisfactions, des réussites et des joies. Mais cette année aura d'abord été marquée par le scea du drame national et de la tragédie collective. Les attentats terroristes de janvier et de novembre, menés sur le sol français, ont provoqué un traumatisme auquel nous avons su faire face à Chenôve, dans le rassemblement et l'unité. Chenôve a toujours porté haut et fort les valeurs communes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Elle continuera à le faire en 2016. Mon équipe municipale et moi-même nous y engageons.

Depuis le 21 septembre dernier, jour où Jean Esmonin m'a transmis son mandat comme il s'y était engagé, de nouvelles mesures sont déjà en œuvre en matière de solidarité, de transformation urbaine, de tranquillité publique et d'amélioration de votre cadre de vie. Nous avons posé les premiers jalons qui guideront notre action jusqu'en 2020. Mais beaucoup reste à faire et nous ne le ferons pas sans vous ! Car 2016 sera l'année d'une plus grande proximité. Nous vous consulterons pour encore mieux répondre à vos besoins, pour mieux vous écouter

et mieux vous entendre, pour mieux être à vos côtés dans votre quotidien. Samedi 9 janvier, nous inaugurons un cycle de visites de tous les quartiers de Chenôve en commençant par les Grands-Crus et le Clos-du-Roy. Nous tiendrons également des permanences partout dans notre ville tout en maintenant la possibilité de nous rencontrer en mairie. Au-delà des paroles, notre projet municipal s'incarne dans des actes : l'avenir de Chenôve ne se construira pas sans vous !

Le magazine que vous tenez entre les mains est le reflet de cette volonté. Au cours de ces trois derniers mois, nous avons travaillé à sa réorientation afin qu'il rende toujours compte de la vie institutionnelle, mais qu'il soit aussi plus ouvert à tous les acteurs qui participent au rayonnement de notre ville : ses habitants, son tissu associatif, ses commerces, ses entreprises. Nous avons donné par exemple, dès ce premier numéro, la parole à l'Amicale des donneurs de sang dont la mobilisation pour une cause sanitaire majeure doit être encouragée.

Sur un rythme bimestriel de parution, la revue municipale sera plus objective, plus transparente, plus pédagogique, avec le souci permanent de traduire justement le rendu de notre action, d'expliquer les projets en cours, mais aussi de vous parler des difficultés lorsqu'elles se présentent. Parallèlement à ce média, nous développerons et moderniserons les outils numériques pour profiter des immenses possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication en termes de relations humaines. Chenôve s'inscrit dans le XXI<sup>e</sup> siècle !

Entouré d'une équipe municipale investie, motivée et enthousiaste, je suis déterminé à poursuivre les objectifs et les projets qui nous permettront de relever tous les défis auxquels Chenôve est confronté. Soyez-en assurés !

Bonne année 2016, de bonheur, de santé et de réussite pour vous-même et pour ceux que vous aimez.

Thierry FALCONNET

Maire de Chenôve

Vice-Président de la communauté urbaine du Grand Dijon

# Les moments phares de 2015

Deuxième ville de l'agglomération dijonnaise, troisième du département de la Côte-d'Or, Chenôve est une ville populaire aux nombreux atouts : première zone d'activité économique et bassin d'emplois de l'agglomération, premier village de la côte viticole qui profitera de l'inscription des Climats de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco, un terreau associatif riche, un service et des équipements publics performants, des personnels municipaux engagés, une place reconnue de ville phare du sud dijonnais.

Forte de ses atouts et riche de ses diversités, Chenôve aura traversé l'année 2015 dans l'unité et la dignité, avec courage et responsabilité.

L'année 2015 sera à jamais marquée par les attentats terroristes de janvier et de novembre, d'une ampleur et d'une violence sans précédent. La France et le monde entier ont été plongés dans l'horreur. Loin d'accepter la loi de l'effroi et de la terreur, comme toujours dans les heures difficiles de notre Histoire, Chenôve s'est mobilisée. D'abord en s'associant au deuil national pour dire aux familles et aux proches des victimes toute sa douleur et leur apporter son entier soutien. Des mesures municipales exceptionnelles – en complément des décisions nationales – ont été prises pour renforcer la présence publique sur le territoire de la commune. Chenôve n'a surtout pas cédé aux amalgames injustes et elle a su traverser ces épreuves avec responsabilité, dans le respect des valeurs communes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

En 2015, Chenôve a su également se mobiliser au-delà des événements tragiques. Les élections départementales et régionales auront vu la victoire de deux adjoints au maire de Chenôve, Dominique Michel et Saliha M'Piayi, aujourd'hui respectivement conseillers départemental et régionale. Tout au long de cette année, les acteurs de notre ville ont beaucoup œuvré, dans tous les domaines : éducation, solidarité, environnement, culture, économie, sports, loisirs... Les pages qui suivent témoignent de la multiplicité et de la diversité des actions menées au quotidien pour construire un Chenôve meilleur, où il fait bon vivre pour chacune et chacun d'entre nous.

Le 21 septembre dernier, la transition politique annoncée lors des élections de mars 2014 a été réalisée. Après 15 ans à la tête de la municipalité, Jean Esmonin a accepté de transmettre son mandat comme il s'y était engagé devant vous. Menée par son maire, Thierry Falconnet, la nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité du travail réalisé jusque-là, mais avec l'envie d'un profond renouvellement et d'une plus grande ouverture. Le projet qu'elle porte est progressiste : il vise à construire une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire.



juin  
mai  
avril  
mars  
février  
janvier



décembre  
novembre

octobre

septembre

août

juillet

juin

## 10 JANVIER

### Aux lendemains des attentats de **Charlie Hebdo**,

Chenôve se mobilise pour rendre hommage aux victimes. Plus de 500 personnes sont réunies devant l'hôtel de ville, symbole des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Des crayons de couleurs géants portent les prénoms des personnes assassinées : Cabu, Wolinski, Tignous, Charb, Honoré, Bernard, Ahmed, Elsa, Franck, Michel, Mustapha, Frédéric. Un moment d'intense émotion, de solidarité nationale et de résistance au terrorisme pour les habitants de Chenôve.

### HOMMAGE



### ÉDUCATION

## 16 JANVIER

Organisé à l'échelle de l'agglomération dijonnaise, le festival annuel **Modes de vie** - créations d'artistes et d'habitants - s'installe à Chenôve à travers les activités proposées par le centre social «Le Tremplin». Cette opération crée du sens au « vivre ensemble ». Livia Marchand, artiste plasticienne locale, mène des ateliers avec les enfants, avec le soutien et la participation des services scolaires et extra scolaires de la municipalité.

## 18 JANVIER

### La traditionnelle fête de Saint-Vincent,

patron des vignerons, est célébrée rue Paul Bert. Comme chaque année, le Saint Vincent est accueilli par une nouvelle famille jusqu'à la fête de Saint-Vincent suivante.

La procession vers sa nouvelle résidence se déroule dans les rues du vieux bourg.

### PATRIMOINE



## 26 JANVIER

A l'initiative du Parti Socialiste, de l'association du Souvenir Maxime Guillot et de la Ville de Chenôve, des représentants du monde combattant et des autorités civiles et militaires rendent hommage à **Maxime Guillot** et à **Marcel Naudot**, deux Résistants de la Seconde Guerre mondiale.

### MÉMOIRE



# janvier

**11 FÉVRIER**

Un mois jour pour jour après la mobilisation républicaine, en partenariat avec le Bien Public, la Ville de Chenôve organise au Cèdre un **débat citoyen** qui réunit 400 personnes. Le président du culte musulman de Bourgogne, Mostafa Kerkri, le père Luc Lalire et Claude Dahan, administrateur de la communauté juive de Dijon, sont réunis pour échanger sur la laïcité et la place de la religion dans la République et témoigner de leur attachement aux valeurs du vivre ensemble.

**DÉBAT CITOYEN**



**12 MARS**

La Ville de Chenôve et le service « personnes âgées » du CCAS se mobilisent pour proposer aux cheneveliers un événement dédié à la prévention et au **dépistage des troubles de l'audition**. Cette 18<sup>e</sup> édition nationale rassemble de nombreux professionnels de la santé au service d'habitants désireux d'être mieux informés sur leur capital auditif.

**SANTÉ**



**MUSIQUE**

**7 FÉVRIER**

A l'occasion de son nouvel album **Funambule, Grand Corps Malade**, émeut le public du Cèdre grâce à ses mélodies cadencées, rythmées du poids des mots.



**12 MARS**

**« les déchets à la poubelle et notre ville sera plus belle ! »,**

tel est le slogan de la campagne sur la propreté de notre ville inspirée et menée par les enfants de CM2 de Chenôve et des jeunes en situation de handicap de l'IME Charles Poisot. Les jeunes ambassadeurs de cette 1<sup>re</sup> édition arpentent les rues aux côtés de collégiens, professeurs, agents municipaux et élus. Equipés de gants, de pinces et de gilets, ils s'efforcent de sensibiliser les plus grands au tri et au respect de la propreté de la ville.

**CADRE DE VIE**



**ÉDUCATION**

**13 MARS**

Chaque année, la municipalité met à l'honneur les jeunes **bacheliers cheneveliers** ayant obtenu une mention et leur décerne un Prix. L'occasion pour l'équipe municipale de les féliciter et de leur souhaiter pleine réussite dans la poursuite de leurs études.



**mars**

**février**

**31 MARS**

Les trois « **repas des aînés** » organisés par le CCAS attirent près de 900 personnes. C'est l'occasion pour nos Cheneveliers de plus de 65 ans de se retrouver, de tisser de nouveaux liens et même de danser !

**SOLIDARITÉ**



**8 AVRIL**  
Organisée par le service des sports de la Ville avec le soutien de l'Education nationale, la 8<sup>e</sup> édition du « **Défi distance** » réunit les six groupes scolaires de Chenôve. 600 élèves participent à cette course d'endurance au stade Léo Lagrange sous les encouragements de leurs parents et de leurs enseignants.

**SPORT & ÉDUCATION**



**TRADITION**

**12 AVRIL**  
Chars décorés, fanfares, danse folklorique, confettis, serpentins et, cette année, la présence de la princesse du carnaval de Limburgerhof, ville allemande jumelée avec Chenôve...  
**les 20 ans du carnaval de**  
Chenôve marquent dans la gaieté la fin de l'hiver et du froid.

**16 AVRIL**  
Les habitants de Chenôve participent nombreux à la **réunion publique** organisée au Cèdre sur les grandes orientations du nouveau **programme de renouvellement urbain**. Deux films sont diffusés : le premier rappelle l'évolution de Chenôve depuis 1997, les déconstructions et les réalisations du premier programme de rénovation urbaine de 2005 à 2014. Le second présente – sous la forme d'un parcours virtuel – les projets du deuxième programme de renouvellement urbain, qui sera mis en œuvre de 2015 à 2024.

**PROJET URBAIN**



**avril**



**SPORT LOISIRS**

**19 AVRIL**  
A l'aube : coup d'envoi ! Les premiers participants au **brevet du randonneur** s'élancent dans cette aventure, à travers les chemins sinueux de l'arrière-côte. La rencontre sportive réunit 782 participants, à pied, à cheval ou à vélo. Un moment convivial tout au long de 200 km en pleine nature, balisés par le service des sports et les bénévoles.



**MUSIQUE**

**22 AVRIL**  
Le timbre si unique de **Maurane** séduit les spectateurs du Cèdre, venus nombreux.





**CADRE DE VIE**

**22 AVRIL**

Le Siplasud (Syndicat intercommunal de sauvegarde et de mise en valeur du plateau du sud dijonnais) organise la 9<sup>e</sup> édition du **nettoyage de printemps du plateau de Chenôve**. A cette occasion, les jeunes du centre de loisirs du Plateau ainsi que les bénévoles du Club de Montagne se mobilisent pour ramasser les déchets. Une action citoyenne qui sensibilise le plus grand nombre et contribue à préserver les 240 hectares de ce patrimoine naturel.



**BIBLIOTHÈQUE**

**6 MAI**

La bibliothèque François Mitterrand propose un **atelier** aux enfants de plus de 7 ans pour les initier aux techniques de l'**origami**. Cet art ancestral du pliage de papier trouve son origine au Japon. Aujourd'hui, il connaît un succès grandissant dans les pays occidentaux, auprès des petits comme des grands.



**CADRE DE VIE**

**16 MAI**

Les **serres municipales** ouvrent leurs portes. Pour le public, c'est l'occasion de découvrir la diversité des savoir-faire du service des espaces verts de Chenôve et des techniques qu'ils mettent en œuvre en fonction des saisons. De quoi apprécier la nomination « 3 fleurs » au concours des villes et villages fleuris français !

# mai



**JUMELAGE**

**16/17 MAI**

Les villes de **Chenôve et de Limburgerhof** (Allemagne) sont jumelées depuis 1975. Elles mènent depuis **40 ans des projets communs** et des échanges fructueux. Afin de célébrer leurs noces d'émeraude, une charte est signée pour réaffirmer la communauté de leur destin. Des festivités sportives et culturelles symbolisant notre identité européenne réjouissent les invités présents à la cérémonie.



**ÉDUCATION**

**19 MAI**

A l'occasion de la fin de l'année scolaire, les enfants du **Programme de Réussite Educative (PRE)** sont réunis autour d'un moment convivial. Des livres leur sont offerts afin de les encourager à la lecture. La Ville s'appuie sur le CCAS et le centre social Le Tremplin pour mettre en œuvre le PRE, un outil précieux qui contribue à l'égalité des chances et à la réussite scolaire des enfants de 2 à 16 ans.

**1<sup>ER</sup> JUIN**  
 Organisé par la MJC avec le soutien de la Ville, les **repas de quartier** de cette année prennent des allures de fête. Les habitants se retrouvent dans leur rue et partagent les plats qu'ils ont apportés. Un moment convivial et chaleureux qui permet de nombreux habitants de revoir ou de rencontrer leurs voisins.

**PARTAGE**



**7 JUIN**  
**La musique municipale de Chenôve fête ses 150 ans !**  
 Pour l'occasion, sous la direction de Maxime Pitois, l'orchestre présente un concert sous le signe des quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu.

**MUSIQUE**



**11 JUIN**  
 Le parc urbain se transforme en village sportif ! Plus de 600 enfants s'essayent à la pratique du triathlon. Encadrés par les équipes du **Fitdays MGEN**, les jeunes sportifs se mesurent à eux-mêmes et à leurs camarades, sous un soleil radieux et le regard attentif de leurs parents, de leurs enseignants et des personnels municipaux.

**SPORT ÉDUCATION**



**juin**

**14 JUIN**  
 Esprit sportif et bonne humeur sont au programme de cette 4<sup>e</sup> édition de la **Bonbi's Cup**, le tournoi chenevelier des adeptes du ballon rond.

**SPORT**



**17 JUIN**  
 Les 400 élèves des écoles Les Violettes, Gambetta, Bourdenières et En Saint-Jacques présentent au Cèdre un **concert de chant choral** sur le thème de la météo. Ce spectacle est l'aboutissement du travail réalisé pendant un an par les jeunes chanteurs et leurs enseignants.

**ÉDUCATION**



**20 JUIN**  
 Pour l'édition 2015 de la **fête de la musique**, une scène amateurs est installée pendant deux jours sur l'esplanade du Cèdre. De nombreuses associations et des artistes de Chenôve proposent leurs musiques et leurs initiatives, dans toute leur diversité.

**MUSIQUE**



**La Maison universitaire de santé et de soins primaires (Mussp) est inaugurée.** Implantée au cœur du quartier du Mail, cette institution innovante et unique en son genre favorise l'accès à la santé pour tous. Elle regroupe plus de 15 praticiens : médecin généraliste, dentiste, infirmière, sage-femme, etc.

**SANTÉ**



**août**

**juillet**



**SPORTS LOISIRS**

**JUILLET-AOÛT**  
 Les services de la Ville sont mobilisés pour offrir de nombreuses activités aux enfants. Des animateurs diplômés et des éducateurs sportifs accueillent des enfants dans l'ensemble des structures chenevilières : l'accueil Liberté, la maison des sports, les accueils de loisirs du Plateau et du Mail, la Boussole, le Tremplin, le centre nautique, la bibliothèque et la base de plein air de Ternant.



**ENVIRONNEMENT**

**21 JUILLET**  
 La fin du mois de juillet est tristement marquée par des **incendies sur le Plateau de Chenôve**. Près de 80 hectares d'espaces naturels sur les territoires de Chenôve et de Marsannay-la-Côte sont dévastés par le feu.





**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**

Les six groupes scolaires chenevellers ouvrent leurs portes : les écoliers sont accueillis par le corps enseignant et les équipes d'encadrement des temps périscolaires et extrascolaires.

Une journée importante pour les enfants de Chenôve, et fondamentale pour la municipalité qui a inscrit **la réussite scolaire de tous au cœur des priorités.**

**ÉDUCATION**

# septembre



**SPORT**

**5 SEPTEMBRE**

A l'occasion de la Coupe du monde de rugby, l'association **Chenôve Rugby Club** organise une **journée d'initiation à la balle ovale** en partenariat avec la Ville. Une importante structure gonflable en guise de terrain de rugby est en place le long du parc urbain. Les organisateurs font découvrir ce sport en proposant des ateliers ludiques, des concours de passe et de placage.



**ÉCONOMIE**

**18 SEPTEMBRE**

Initié en 2014, la mise en place de la **signalétique des Portes du sud** se poursuit dans la zone d'activités du sud dijonnais. L'objectif est d'améliorer l'attractivité du sud de l'agglomération dijonnaise en la rendant plus visible et plus lisible.

**12 SEPTEMBRE**

Les Tambours du Bronx donnent le **coup d'envoi de la deuxième saison culturelle du Cèdre**. La salle de spectacle chenevelière est déjà incontournable dans l'agglomération dijonnaise : en moins d'un an, plus de 40 000 personnes ont poussé ses portes. Cette édition promet une programmation éclectique et de haut niveau, allant de l'icône britannique Marianne Faithfull à Hugues Aufray en passant par Brigitte, Pierre Perret ou le cirque bleu du Vietnam.



**CULTURE**



**VIE MUNICIPALE**

**21 SEPTEMBRE**

**Jean Esmonin**, maire de Chenôve de 1999 à 2015, **passé le flambeau à Thierry Falconnet**, sur la base de la transition voulue et annoncée lors de l'élection de la majorité municipale en mars 2014. Le conseil municipal élit une équipe d'adjoints renouvelée.

**19 SEPTEMBRE**

Le temps d'un week-end, au cœur du vieux bourg, des milliers de visiteurs viennent assister à la remise en marche de l'ancêtre mécanique des Pressoirs des ducs de Bourgogne et partager le « bourru » fraîchement pressé « à l'ancienne ». Organisée par la municipalité et l'association de la **Fête de la Pressée**, cette manifestation offre le plaisir d'une agréable flânerie en famille et propose la découverte de spécialités culinaires, d'artisanat et de folklore local.

**TRADITION**





**3 OCTOBRE**  
La 2<sup>e</sup> édition de la braderie de livres et documents est organisée par le personnel municipal de la **bibliothèque François-Mitterrand** et les bénévoles des Amis de la bibliothèque. Tant les enfants que les adultes trouvent leur bonheur en achetant des livres, des CD et des bandes dessinées à des prix n'excédant pas 2 euros. Les recettes de la vente sont versées à une association.

**CULTURE**

# octobre



**PRÉVENTION**

**8 OCTOBRE**  
Les élèves du **lycée Antoine** de Chenôve participent à des ateliers de **sensibilisation à la sécurité routière**. Le préfet, les policiers, le recteur et le proviseur, le maire de Chenôve sont présents pour évoquer avec les jeunes lycéens les risques liés à la conduite en deux-roues, aux scooters débridés, au défaut de port du casque, à la consommation d'alcool ou de cannabis et aux excès de vitesse.



**16 OCTOBRE**  
A l'occasion de la **Semaine du goût**, le service municipal des affaires scolaires et son prestataire Desie (groupe ID'EES) proposent un menu de dégustation à l'ensemble des restaurants scolaires de la Ville. L'occasion pour nos jeunes écoliers de découvrir d'autres saveurs.

**ÉDUCATION**

**23 OCTOBRE**  
Après un concert à la Vapeur en avril dernier, c'est au tour du Cèdre d'afficher complet. Et pour cause : un mois après sa sortie, le dernier album de **Brigitte** « A bouche que veux-tu » est déjà Disque d'or !



**CULTURE**



**24 OCTOBRE**  
Une cérémonie est organisée en l'honneur des **Cheneveliers ayant récemment acquis la nationalité française**. Le maire de Chenôve et son équipe municipale célèbrent avec ces nouveaux citoyens français un moment solennel autour des valeurs de la République.

**CITOYENNETÉ**





## CULTURE

### 10 NOVEMBRE

Ancienne icône de la culture punk, Nina Hagen sur la scène du Cèdre se qualifie elle-même de clown de la paix, citant Brecht, résistant de la Seconde Guerre mondiale.

### 11 NOVEMBRE

Toutes les générations de Chenôve sont présentes sur la place du monument aux morts pour raviver la flamme du souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Des écoliers et des collégiens de la commune émeuvent l'assistance par leurs interventions.

Lina, élève de CM2, témoigne :  
« Il y avait beaucoup d'élèves qui portaient un petit drapeau français en chantant la Marseillaise, pour témoigner du courage des soldats contre les ennemis, et garder cela en mémoire... pour que les prochaines générations vivent dans un pays libre et en paix. »

## MÉMOIRE



### 16 NOVEMBRE

Aux lendemains des attentats de Paris, le maire de Chenôve et son équipe municipale réunissent l'ensemble du personnel municipal puis les Cheneveliers pour rendre hommage aux victimes.

Le soir, un conseil municipal extraordinaire est tenu. Toutes les manifestations festives, sportives et culturelles sont annulées pendant trois jours, pour respecter le deuil national et la douleur des proches des victimes.

## HOMMAGE



## 19 NOVEMBRE

Cette année, la Semaine des droits de l'enfant se déroule sur le thème : « **On a tous droit aux mêmes droits** ». La Maison de la petite enfance propose un voyage à travers un poème visuel « **le vol des hirondelles** », un spectacle poétique pour les plus petits.

Projection de « **sur le chemin de l'école** », documentaire retraçant la vie de quatre enfants qui vivent aux quatre coins du monde et partagent la même soif d'apprendre.

Des moments festifs sont également organisés à la salle des fêtes et au centre social Le Tremplin, autour d'un goûter géant.

## ÉDUCATION



## 21 NOVEMBRE

## ENVIRONNEMENT

Malgré les intempéries, une centaine de citoyens bénévoles et des élus sont réunis

pour un nettoyage intercommunal exceptionnel du plateau de Chenôve. Plus de 6 m<sup>3</sup> de déchets en tous genres sont ramassés, déchets qui – jusqu'aux incendies de l'été 2015 – étaient cachés par la végétation.



## 22 NOVEMBRE

La musique municipale offre un **concert de Sainte-Cécile** autour d'une thématique originale : « **Musique sur le sable** » avec des œuvres venues d'Amérique latine. Le public découvrait dans le même temps les dessins de Christian Pochet réalisés sur le sable, sur table lumineuse et projetés sur écran.

## CULTURE



## 27 NOVEMBRE

Produit par France 3 et Camera Lucida, un **film documentaire sur l'artiste chenevelière Manuela** est diffusé en avant-première au Cèdre. En pré-projection, la compagnie Figure2Style et Manuela présentent une performance qui campe d'emblée l'ambiance du film ! Originaire de Centrafrique, Manuela a passé toute son enfance à Chenôve, dans le quartier du Mail. Avec ses frères et ses cousins, elle grandit au rythme de la danse hip-hop et de Figure2style. Le film revient sur les traces de son passé et de son évolution, à Chenôve notamment.

## CULTURE



## MARCHÉ DE NOËL

### 5 & 6 DÉCEMBRE

C'est la 8<sup>e</sup> édition des **festivités de Noël** de Chenôve qui, cette année, se mêlent aux manifestations du Téléthon. Le marché de Noël est organisé à l'hôtel des sociétés. Des représentations sportives, culturelles et festives sont proposées durant deux journées, notamment au Cèdre. A 18h, entouré d'enfants et de leurs parents, le maire de Chenôve lance le compte à rebours qui déclenche les illuminations de la ville.



## TRAIL POUR LE TÉLÉTHON



**11 DÉCEMBRE**  
Après les incendies de juillet et le nettoyage de novembre, **les bois brûlés du plateau de Chenôve sont collectés pour être exploités et valorisés** par une entreprise locale. Ils seront transformés en pâte dans une usine française puis valorisés en papier ou en panneaux de bois aggloméré. Les travaux dureront 3 mois.

## ENVIRONNEMENT





# décembre

DÉCEMBRE 2015



CONCERT DU CONSERVATOIRE



CENTRE D'ACTION SOCIALE



AMIS DU LIEN SOCIAL

## 22 DÉCEMBRE

Un spectacle de Noël est donné gracieusement pour les enfants de Chenôve par l'association Les Amis du lien social (ALS), avec le soutien et la participation de la municipalité. Devant l'hôtel de ville, plus de 300 enfants découvrent des animations de chant, de danse, de mimes et d'humour. Et le clou du spectacle : **l'arrivée du père Noël** sur son traîneau et la distribution de chocolats !

# Les 8 piliers de la politique municipale

Dans la continuité du travail réalisé, l'équipe municipale élue le 21 septembre dernier fonde son projet politique sur huit piliers majeurs. Ces objectifs stratégiques visent à valoriser et amplifier les nombreuses réussites de Chenôve, à améliorer encore son attractivité dans l'agglomération dijonnaise, à sortir notre commune de l'image injuste qui lui est associée, à réussir le défi de la deuxième phase du renouvellement urbain pour son quartier prioritaire au titre de la politique de la ville.

La réussite de ce projet signifiera que les habitants de Chenôve vivront dans de bien meilleures conditions. Elle indiquera que les problématiques sociales aiguës vécues aujourd'hui par de nombreux Cheneveliers seront largement en recul : chômage des jeunes, inquiétudes de nos concitoyens face à leur avenir et celui de leurs enfants, échec scolaire, incivilités répétées, fractures profondes au sein de la population, etc.

Engagé depuis septembre dernier, le travail sur chacun de ces piliers guidera l'action de l'équipe municipale jusqu'en mars 2020. Transformation urbaine, éducation, solidarité intergénérationnelle, action sociale, emploi, cadre de vie, tranquillité publique, participation des citoyens aux décisions politiques... des projets concrets seront menés dès 2016.

Pour les mettre en œuvre, le conseil municipal a voté le budget 2016 de la Ville de Chenôve qui s'élève à 31,5 M€, soit une économie de 1,9 M€ par rapport à 2015. Cette réduction répond à un contexte budgétaire contraint, notamment du fait d'une baisse drastique des dotations de l'Etat. Malgré cela, ce budget reste ambitieux car il maintient un niveau d'investissement élevé de 6,2 M€. Cela permettra à la municipalité de continuer à soutenir les acteurs économiques locaux, à maintenir et même à créer de l'emploi, à conforter le tissu associatif local.

Au-delà du budget, l'équipe municipale a pris la décision de solliciter la participation active des Cheneveliers. En effet, les décisions politiques et les actions sur le terrain seront plus efficaces si elles associent les personnes qu'elles concernent. Dès 2016, les habitants de Chenôve seront consultés sur des sujets importants comme l'évolution de la politique municipale en matière de solidarité, l'amélioration du cadre de vie ou encore l'éducation des enfants.

Un projet politique ambitieux, huit objectifs stratégiques fondateurs et de nombreux projets concrets... vers une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire.



# Démocratie



RENOUVELLEMENT URBAIN  
CADRE DE VIE

Education  
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Emploi  
INTERGÉNÉRATIONNEL

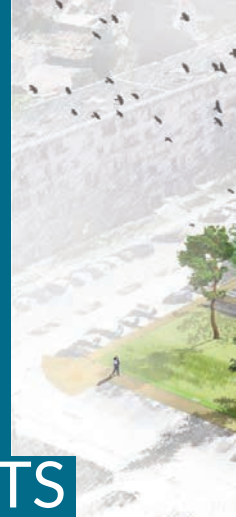
Solidarité



# Poursuivre la transformation de notre ville

Les futurs investissements du nouveau programme national de renouvellement urbain permettront, en lien avec les objectifs du contrat de ville, de poursuivre la mutation profonde engagée pour Chenôve.

## 3 PROJETS



**E**n 2005, dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine (PNRU), la Ville de Chenôve s'est engagée dans une transformation profonde du quartier du Mail. Avec un investissement de près de 141 millions d'euros, ce programme a permis de rénover le quartier, tant en matière de logement que d'espaces publics ou d'offre de services. L'émergence d'un cœur de ville attractif est amorcée.

Aujourd'hui, dans la dynamique de la communauté urbaine du Grand Dijon, la Ville de Chenôve poursuit cette démarche. Grâce au Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) lancé par l'Etat en 2014, une stratégie globale de développement social et urbain est engagée. Cinq secteurs prioritaires sont identifiés : Saint-Exupéry, Renan, l'îlot Gambetta, les franges Est du tramway et le centre commercial Kennedy.

Dans cette perspective, l'année 2016 verra le lancement de trois projets majeurs : la construction du premier îlot du cœur de ville, l'aménagement du groupe scolaire Gambetta, et celui des abords de l'hôtel de ville.



## PREMIER ÎLOT DU CENTRE-VILLE DE CHENÔVE

Baptisée cour Margot, la construction du premier îlot du cœur de ville de Chenôve démarrera en 2016.

En proximité directe avec le Cèdre et l'hôtel de ville, cette résidence sera implantée le long de la rue Armand Thibaut. Elle comptera 44 logements allant du T2 au T4, 1 450 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux en rez-de-chaussée et 500 m<sup>2</sup> de bureaux qui sont d'ores et déjà réservés pour l'installation d'un pôle médical.

La résidence « cour Margot » est le premier des îlots urbains dont la réalisation est programmée entre 2016 et 2024. Au total, ceux-ci proposeront plus de 300 logements de qualité et 3 500 m<sup>2</sup> d'espaces commerciaux.

Ces réalisations permettront de développer l'offre commerciale et les services de proximité et de mieux les localiser, notamment à proximité des flux de circulation (transports collectifs, automobiles, piétons). Ils offriront également à notre ville l'opportunité de proposer aux Cheneveliers la possibilité d'un parcours résidentiel et celle d'accueillir de nouveaux habitants.

Période de travaux : de septembre 2016 à septembre 2018



**« Aujourd'hui, l'enjeu pour la Ville de Chenôve est de poursuivre la mutation engagée dans le cadre de la rénovation urbaine aux abords du cœur de ville et, plus largement, de conforter l'attractivité résidentielle et la qualité des espaces publics sur l'ensemble du territoire communal. »**

*Dominique Michel, premier adjoint au maire délégué à l'administration communale, aux projets d'investissement et au contrat de ville*



## LE GROUPE SCOLAIRE GAMBETTA TRANSFORMÉ

Le groupe scolaire Léon Gambetta fera l'objet d'une profonde rénovation. Les travaux envisagés visent différents objectifs : certains sont propres à l'établissement ; d'autres concernent le lien entre l'école et son environnement proche. Au sein de l'établissement, les travaux permettront prioritairement de sécuriser les différents accès. Grâce à de nouvelles liaisons piétonnes, le lien sera renforcé entre les différents bâtiments du groupe scolaire: l'école maternelle, l'école élémentaire et le réfectoire. Pour ce faire, des ouvertures seront créées, notamment par le percement de la façade du bâtiment de l'école élémentaire. Une nouvelle entrée sera également installée et équipée d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Au cœur de l'îlot urbain Gambetta, le positionnement du groupe scolaire sera fortement réaffirmé. Pour atteindre cet objectif, l'enceinte et l'accès principal seront retravaillés et feront l'objet d'un traitement paysager ambitieux. De plus, des espaces publics de qualité seront créés et offriront des ambiances variées. Au-delà de l'attrait visuel, les fonctions et les usages de ces différents espaces seront clarifiés. Ainsi, les abords de l'établissement seront aménagés de sorte à offrir des allées qui favoriseront la promenade et la flânerie. Une nouvelle aire de jeux proposera des espaces ludiques et dynamiques pour les plus petits comme pour les plus grands. Dans la continuité, le parvis paysager constituera la nouvelle vitrine du groupe scolaire Gambetta. Il sera un lieu de rencontres et d'échanges à la fois pour les parents et les enfants.

Période de travaux : de mars à août 2016

## LES NOUVEAUX ABORDS DE L'HOTEL DE VILLE

Dans le prolongement des aménagements du cœur de ville, l'hôtel de ville fera l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement de ses abords. Ces travaux permettront une plus grande harmonie avec le bâtiment et l'esplanade du Cèdre et amélioreront les conditions d'accès des usagers.

La première phase de ces travaux débutera au printemps 2016 par l'aménagement des abords. La création d'escaliers et de rampes d'accès offrira un parvis à la mairie et permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus aisément aux services municipaux. Des cheminements doux seront créés dans le prolongement du tramway, pour améliorer la circulation des piétons et des cyclistes.

L'ancienne cour de l'école, actuellement occupée par un parking pour les personnels municipaux, sera transformée en jardin public. Le local technique du tramway sera habillé et servira d'élément signalétique pour identifier l'hôtel de ville. Enfin, et en droite ligne avec la politique conduite par la municipalité en matière de développement durable, des travaux visant des économies d'énergie seront réalisés : réfection des toitures, remplacement des fenêtres, et traitement de la façade.

Démarrage des travaux : printemps 2016



« Gros œuvre, mobilier, éclairage, traitement paysager... rien n'a été laissé au hasard pour que les nouveaux aménagements à Chenôve garantissent à la fois la sécurité des citoyens, la convivialité, la conformité aux exigences du développement durable et l'esthétique de notre ville ».



Bernard Buigues, adjoint au maire délégué à la politique de la ville et à la cohésion sociale



## La culture, facteur de lien social

Riche de cultures, d'initiatives et d'acteurs culturels dynamiques, notre ville dispose de nombreux atouts qui contribuent activement aux enjeux du lien social. A ce titre, le Cèdre est un creuset et un lieu de fusion entre différentes disciplines. Il est également un tremplin vers la culture pour tous les enfants, notamment à travers les nouvelles activités périscolaires (NAP) et l'orchestre à l'école.

En 2016, Chenôve continuera à offrir une diversité à travers sa programmation culturelle. Musique, théâtre, arts plastiques, danse, vidéo, poésie... la municipalité est attachée à ce que les arts présentés soient diversifiés et à ce que les cultures du monde soient présentes, qu'elles soient populaires ou savantes.

Chenôve accentuera également les pratiques culturelles de tous les habitants et développera leur accès à une offre de qualité et de proximité. Ateliers, stages, expositions d'amateurs, promotion de la lecture au sein de la bibliothèque... la municipalité multipliera les opportunités à travers lesquelles les Cheneveliers peuvent prendre la parole, s'exprimer et découvrir des formes culturelles et artistiques très variées.

C'est ainsi que pour Chenôve, la culture est un facteur essentiel de lien social.

« En matière d'épanouissement personnel, d'égalité des chances, de participation citoyenne, de laïcité, de mixité sociale et intergénérationnelle, la culture a un rôle primordial à jouer. »



Marie-Paule Cros, adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles et au jumelage

# Grandir et vieillir dignement à Chenôve

Notre action en faveur de tous les âges sera accentuée afin que les liens intergénérationnels ne se rompent pas. Chacune et chacun doit pouvoir grandir et vieillir dignement à Chenôve.

## PETITE ENFANCE

Pour les enfants de zéro à quatre ans non scolarisés, Chenôve dispose de quatre structures d'accueil : la Maison de la petite enfance, le jardin des Loupiots, la crèche familiale et le relais assistantes maternelles.

Les services de la Ville constatent que les modes d'accueil proposés par ces structures, les conditions d'inscription et les aides possibles sont insuffisamment connus des familles. Un effort particulier sera donc consenti afin de mieux informer et aider les familles à trouver un accueil adapté à leur situation.



Maison de la petite enfance • 1, rue Général Giraud - 21300 Chenôve • 03 80 51 56 00

## PERSONNES ÂGÉES

Pour prévenir et rompre l'isolement que vivent souvent nos aînés, le service « personnes âgées » du Centre communal d'action sociale (CCAS) multipliera les occasions et les temps de rencontre et d'échange en proposant, tout au long de l'année, des activités créatrices de lien social.

### De nouvelles activités pour nos aînés :

■ **Des rendez-vous d'information** du programme Prévention Santé Séniors Bourgogne (PSSB)

➤ Rendez-vous : mardi 1<sup>er</sup> mars - 9h30 - Maison des Aînés - Thème : l'alimentation

■ **Des repas offerts** aux Cheneveliers de plus de 65 ans.

➤ Rendez-vous : lundi 4 avril, mercredi 6 avril et lundi 11 avril

### ■ Trois journées de sortie thématiques

- la première aura pour objectif de réunir des participants de plusieurs générations (mars)  
- la seconde aura une thématique culturelle, qui reste à définir (octobre)

- la troisième sera l'occasion d'une rencontre entre des aînés bourguignons et franc-comtois autour de leurs us et coutumes culturels, gastronomiques ou folkloriques (décembre)

### ■ Un voyage de cinq jours

(en cours de mise au point)  
➤ Rendez-vous : printemps 2016

### Des rencontres qui se poursuivent :

Activités traditionnelles appréciées par les aînés de Chenôve :

#### ■ La semaine bleue

Ce moment festif propose notamment un spectacle, un thé dansant et une sortie.

➤ Rendez-vous : du 3 au 9 octobre 2016

#### ■ La participation à la journée internationale du handicap

➤ Rendez-vous : 3 décembre 2016

#### ■ Les fêtes de fin d'année

A cette occasion, le CCAS offre aux habitants de Chenôve de plus de 71 ans un panier de Noël, composé de sorte à satisfaire le plus grand nombre. La distribution est assurée par

les équipes du CCAS avec le soutien des bénévoles de

l'Office municipal des personnes âgées (OMPA), dans un cadre convivial autour d'une collation.

➤ Rendez-vous : décembre 2016.

Environ **1 050** colis distribués en 2015  
Environ **950** personnes participeront au repas des aînés d'avril 2016

Renseignements : CCAS - Service des personnes âgées • 33, rue Armand Thibaut 21300 Chenôve • personnesagees@ville-chenove.fr • 03 80 51 55 54

# Être solidaires

Nous agissons au quotidien pour que notre ville soit encore plus juste, plus égalitaire et plus fraternelle. Chenôve doit demeurer cette ville solidaire où chacun, quels que soient son origine et son quartier de résidence, puisse s'épanouir pleinement.



## JEUNESSE

### Point information jeunesse (PIJ)

Entièrement consacrée à l'accueil et à l'accompagnement de jeunes, cette structure municipale conseille, guide et oriente les Cheneveliers dans leurs recherches et leurs démarches.

Elle propose un accès à de la documentation sur neuf thématiques : études, métiers, emploi, formation, vie quotidienne et santé, sports et loisirs, vacances et étranger. Elle propose également des rendez-vous individuels ou des ateliers collectifs.

Le PIJ se trouve à L@Boussole, qui abrite également l'Espace public numérique (EPN).

### Service emploi-formation

Information, accompagnement individuel, mise à disposition d'offres d'emploi, mise en relation avec des partenaires et des organismes d'insertion... cette structure municipale est ouverte à tous les Cheneveliers de plus de 16 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation et les aide à trouver des solutions adaptées pour leur accès à l'emploi.

### Poursuite du Revenu minimum étudiant (RME)

Dispositif créé par la Ville de Chenôve en 1989, le RME vise à favoriser l'égalité des chances. Le RME apporte un soutien financier aux étudiants cheneveliers par l'attribution, sous conditions, d'une bourse d'études et d'un chèque-lire. En 2016, une large information sera menée.

### Poursuite du Fonds municipal d'aide aux jeunes (FMAJ)

Le CCAS participe à hauteur de 30 % du montant du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), une aide attribuée par le Conseil départemental de la Côte-d'Or à des jeunes de 18 à 25 ans répondant à certains critères. L'objectif est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle ou d'apporter un soutien financier dans certaines situations.



Aide aux devoirs au Tremplin avec l'association Trait d'union

## ACTION SOCIALE

### Nouveau : renforcement de l'accueil

Dès janvier 2016, le service « action sociale » du CCAS proposera une plage d'accueil sans rendez-vous tous les mardis matin.

L'accueil des personnes en situation d'endettement locatif sera également renforcé. Pour cela, le CCAS agira à la fois sur la prévention des expulsions et sur leur insertion sociale et professionnelle.

## CENTRE SOCIAL LE TREMPLIN

En 2016, le Tremplin s'est fixé pour objectif de mieux répondre aux attentes des habitants en matière d'action sociale, d'animation globale et de dynamique de territoire. Il élaborera donc un nouveau projet social pluriannuel.

### Poursuite des animations familles

En 2016, le Tremplin continuera à proposer aux Cheneveliers des ateliers de cuisine, de couture, de coiffure et des cours de français. Ces ateliers sont conçus de sorte à favoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles et la participation des habitants.

### Poursuite du Contrat local d'accompagnement à la scolarité et du Programme de réussite éducative (CLAS-PRE)

Porteur des dispositifs de CLAS-PRE, le Tremplin amplifiera son action auprès des jeunes élèves de Chenôve, tant en termes de soutien scolaire que d'accompagnement global et de découverte d'activités culturelles, artistiques et de loisirs.

### Nouveau : des projets vacances participatifs

Le centre social soutiendra des projets de vacances de quelques familles chenevelièrises jamais ou peu parties en vacances. Cette aide prendra la forme d'un accompagnement à la construction de leur projet.

Renseignements : CCAS • 2, place Pierre Meunier - 21300 Chenôve  
ccas@ville-chenove.fr • 03 80 51 56 11

« Notre projet place au premier plan la nécessaire solidarité entre les Chenevelièrises et les Cheneveliers de tous âges et de toutes conditions, sous le signe de la proximité et de l'humain. »

Saliha M'Piayi, adjointe au maire déléguée à la solidarité et à l'action sociale  
Conseillère régionale



# Garantir la tranquillité publique

Pour permettre à chacun de vivre en tranquillité et en sécurité, une direction de la tranquillité publique a été créée. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, la police nationale et la justice.

La tranquillité publique est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Pour la première fois dans l'histoire de la Ville de Chenôve, une délégation politique et une direction municipale sont créées et dédiées à cette problématique. Depuis, des mesures importantes ont d'ores et déjà été engagées et elles se poursuivront tout au long de l'année 2016.

## Mesures techniques

En 2016, la Ville de Chenôve poursuivra son plan de déploiement de matériels de sécurisation de l'espace public. Des caméras de vidéosurveillance seront installées. De plus, une caméra de vidéo-verbalisation permettra de mieux relever les infractions commises au Code de la route, phénomène préoccupant pour la population.

Des aménagements urbains seront également installés dans tous les quartiers qui subissent des incivilités. En amont de tout aménagement de cette nature, un diagnostic concerté entre les services techniques de la Ville, la police municipale et la police nationale sera élaboré. Outre le parc urbain du Mail qui sera prochainement équipé pour empêcher l'accès et la circulation des deux-roues à moteur, la piste cyclable située entre le Cèdre et la voie du tramway sera sécurisée de sorte à ce qu'elle ne soit plus obstruée par du stationnement interdit (un parking de 100 places situé en toute proximité de ce lieu permet un stationnement en toute légalité et en toute sécurité).



## Présence, proximité et relations sociales

Au-delà de ces équipements, la municipalité renforcera son dispositif de médiation sociale sur l'ensemble du territoire de Chenôve afin de mieux contribuer à l'amélioration des relations entre habitants, mais également entre habitants et services publics. Dans le courant du premier semestre 2016, deux médiateurs consolideront

l'équipe déjà en place. De plus, dès le premier trimestre, deux médiateurs sociaux intercommunaux (association Grand Dijon Médiation) interviendront principalement sur le quartier du Mail.

La police municipale évolue elle aussi. Forte de six agents depuis octobre 2015, elle garde son organisation par zone géographique. Elle pourra également s'attacher aux problématiques rencontrées sur le terrain : réseaux sociaux et web, personnes âgées, jeunesse, Éducation nationale, etc. Ces adaptations devraient permettre aux agents d'accroître leur proximité aux habitants et de mieux travailler en réseau avec l'ensemble des partenaires.

## Pour plus d'efficacité, le travail partenarial s'intensifie

La Ville de Chenôve a considérablement renforcé ses collaborations avec toutes les institutions concernées par la question de la tranquillité publique : police nationale, bureau du procureur de la République, bailleurs sociaux, partenaires associatifs, etc.

C'est dans cet esprit que la police municipale de Chenôve et les autorités policières et judiciaires signeront tout prochainement une convention de coordination qui concrétisera ce travail partenarial. De plus, diverses instances se tiennent régulièrement avec les différents acteurs de la tranquillité publique et traitent les problématiques qui se posent au cas par cas :

■ **La Commission locale de sécurité (CLS)**, qui se réunit tous les 15 jours.

■ **Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**, qui mettra en œuvre des groupes de travail opérationnels sur des thématiques particulièrement sensibles (par exemple la sécurité aux abords des établissements scolaires, les conduites à risque chez les moins de 25 ans, les violences interfamiliales). Un coordonnateur recruté par la Ville en novembre 2015 est chargé d'animer le CLSPD et de mettre en œuvre les groupes de travail.



« Nous voulons améliorer le cadre de vie de tous les Cheneveliers. Pour ce faire, nous allons renforcer nos aménagements matériels et, surtout, la présence de nos équipes sur le terrain pour plus de proximité avec les habitants, conformément à leurs attentes auxquelles nous sommes très attentifs »

*Patrick Audard, adjoint au maire délégué à la tranquillité publique, aux affaires juridiques et à la citoyenneté*



Envie de jardiner  
avec vos voisins ?

# Améliorer notre cadre de vie

## Développement du partenariat avec Pirouette-Cacahuète

Cette association d'éducation à l'environnement et au développement durable expérimente des projets innovants et travaille avec les acteurs et les habitants du territoire qui l'accueille.

En 2016, différents projets seront menés à Chenôve :

■ Dans le quartier du Mail, **un café associatif et une ludothèque** seront installés au rez-de-chaussée de l'immeuble Lamartine. Tout au long de l'année, 45 animations sensibiliseront des enfants, des adultes et des familles sur des thématiques variées (biodiversité, mobilité, jardinage, etc.).

■ **32 animations pédagogiques** tous publics seront proposées au sein de la Maison du développement durable de Chenôve sur le jardinage écologique.

■ **Des projets participatifs** seront conduits avec des habitants, comme la création d'un coin nature sur une partie du parc urbain.

■ **Des projets éducatifs** seront menés avec les écoles, comme la création d'un coin nature au sein d'un établissement scolaire ou les activités organisées dans le cadre des activités périscolaires.

L'association Pirouette Cacahuète est installée à Chenôve depuis le 4 janvier 2016.



Un jardin éducatif  
pour les enfants ?



La nouvelle majorité continuera à améliorer la qualité du cadre de vie dans tous les quartiers. Propreté urbaine, espaces verts, environnement, équipements et services de qualité... autant d'éléments sur lesquels nos efforts seront accentués au plus proche de vos préoccupations.

## Les diagnostics « en marchant »

Dès janvier 2016, et tout au long de l'année, la Ville de Chenôve consultera régulièrement les habitants sur leur cadre de vie. Pour ce faire, des visites du territoire seront organisées en présence d'élus, de bailleurs sociaux et d'habitants.

A l'occasion des parcours effectués « en marchant », ces acteurs aux points de vue complémentaires pourront échanger et partager leurs visions des éventuels dysfonctionnements rencontrés au quotidien.

Grâce à ces diagnostics partagés, la municipalité disposera d'une connaissance plus fine des problématiques rencontrées par les Cheneveliers et pourra ainsi mieux y répondre.

## Opération « ville propre »

Initiée en 2015, cette opération sera renouvelée au printemps 2016. Elle impliquera de nombreux acteurs de Chenôve : les écoles, les collèges, l'institut médico-éducatif Charles Poisot, les bailleurs sociaux et, bien entendu, les services de la Ville. Le jour J, rendez-vous sera donné à des élèves de Chenôve devant leurs établissements scolaires respectifs. Encadrés par des agents de propreté de la municipalité, ils effectueront un parcours au cours duquel ils procéderont à un ramassage progressif. Au final, l'ensemble des participants se retrouvera au Cèdre pour un bilan de l'opération et une collation bien méritée.

« Les opérations que nous menons permettent non seulement d'améliorer notre cadre de vie, mais aussi de sensibiliser les habitants et de les impliquer dans la préservation de leur environnement urbain et naturel. »

Ludovic Raillard, adjoint au maire  
délégué aux travaux, à la vie des  
quartiers, à la propreté et aux marchés



# Promouvoir l'École de la République



Avec l'égalité des chances au cœur de notre pacte républicain, nous mettrons tout en œuvre pour la réussite scolaire de tous. Chacune ou chacun doit pouvoir croire en l'avenir. L'École laïque sera pleinement porteuse d'émancipation pour l'ensemble de nos jeunes.

Au total,  
**1900** enfants  
pris en charge par les  
écoles et les structures  
de la petite enfance  
de Chenôve

En instituant une délégation politique et une direction municipale de l'éducation, la Ville de Chenôve affiche une ambition qui va au-delà de ses compétences obligatoires en matière d'affaires scolaires. Désormais, le projet éducatif de Chenôve s'intéresse tant à l'enfance qu'à la petite enfance ; il couvre à la fois les affaires scolaires et les activités périscolaires et extrascolaires.

Cette évolution importante nécessite une réorganisation administrative et opérationnelle des services municipaux qui relèvent désormais du champ de l'éducation.

Ce travail est actuellement en cours et sera finalisé pour la rentrée 2016/2017.

## Nouveau : un accueil centralisé pour les familles

Jusqu'ici segmentées dans différents services municipaux, les démarches administratives relevant des affaires scolaires et des activités périscolaires et extrascolaires seront regroupées au sein d'un pôle accueil centralisé à compter de juin 2016. Cela facilitera considérablement les démarches des familles.

## Parentalité 2 initiatives innovantes



### La classe expérimentale de l'école En Saint-Jacques

Mise en place depuis la rentrée scolaire 2013, une classe expérimentale « 2 ans » accueille jusqu'à 20 enfants de très petite section. Elle est encadrée par une enseignante et une éducatrice « jeunes enfants » qui mènent des actions d'accompagnement à la parentalité : café des parents, ateliers proposés aux parents, mise à disposition de brochures et de livres sur l'enfant, jeux de rôles. Ces actions seront étendues à l'ensemble des écoles maternelles de Chenôve à partir de 2016.

### Café des parents

Tous les premiers et troisièmes lundis du mois, de 14h à 18h, la Maison de la petite enfance de Chenôve invite des parents d'enfants de moins de 4 ans, de futurs parents, des grands-parents et des assistantes maternelles autour d'un moment d'échange convivial sur la parentalité. L'objectif est de partager des expériences, des compétences, des idées et de s'informer auprès de professionnels sur des questions que l'on peut se poser sur ce sujet.

« Notre objectif est de construire un accueil adapté pour donner le plus de chances possibles à nos enfants en matière d'éducation et de socialisation, dans le respect de la laïcité. »

*Joëlle Boileau, adjointe au maire  
déléguée à l'éducation*

## Co-éducation

En 2016, la municipalité ambitionne de renforcer le lien entre tous les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants de Chenôve.

Ainsi, les relations avec les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative seront densifiées. Afin de leur permettre d'être acteurs de l'éducation de leurs enfants, et non plus seulement usagers de services publics éducatifs, les parents d'élèves seront eux aussi associés. Leur participation sera sollicitée dans le cadre des instances de concertation du projet éducatif de Chenôve, notamment en ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires. Ils pourront ainsi être consultés, tant en matière de bilan que de pistes d'évolution.

**En 2016, la direction de l'éducation de la Ville devra élaborer et mettre en œuvre un projet éducatif global de Chenôve en partenariat avec tous les acteurs qui participent à la réussite scolaire et éducative de l'enfant à Chenôve.**

## Temps périscolaires et extrascolaires

Lorsqu'ils ne sont pas à l'école, les enfants peuvent bénéficier d'activités périscolaires (accueil en centre le matin, le midi et le soir, NAP, temps de garde d'enfants gratuits) et extrascolaires (centres de loisirs du Plateau et du Mail).

Ces temps de convivialité seront renforcés pour mieux favoriser la mixité et la multi-culturalité des enfants de Chenôve. En particulier, les nouvelles activités périscolaires (NAP) continueront à se développer, notamment grâce aux actions proposées par l'association Pirouette Cacahuète autour du développement durable (voir page 25).



## LE SPORT POUR TOUS

Rugby, football, basket, athlétisme, natation, courses d'orientation... la Ville de Chenôve offre des activités sportives très diversifiées à ses habitants de tous âges. Des bébés-nageurs aux cours de gymnastique pour nos aînés, la municipalité travaille à toujours faire évoluer son offre pour s'adapter en permanence aux attentes des Cheneveliers.

C'est la raison pour laquelle une attention permanente est portée à l'entretien et au renouvellement des équipements sportifs du territoire. Plus fonctionnels, mieux sécurisés, plus modernes, ils offriront à leurs usagers une capacité d'accueil plus grande, une diversité de pratiques plus importante et un environnement plus agréable.

La municipalité s'attache également à maintenir et à renforcer son accompagnement des clubs sportifs, tant sur les plans financier qu'organisationnel, en lien étroit avec l'Office municipal des sports (OMS). C'est la condition pour que Chenôve puisse continuer à offrir des manifestations nombreuses et diversifiées et à ainsi diffuser les valeurs du sport : dépassement de soi, esprit d'équipe, solidarité, etc.

**« Nous voulons donner l'envie à davantage de personnes de venir au sport car ses bénéfices sont précieux en matière de santé, de bien-être, d'hygiène et de qualité de vie et de socialisation. »**

*Brigitte Popard, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, aux sports et aux loisirs*



Renseignements : Maison des sports • 15, rue de Marsannay – 21300 Chenôve • 03 80 51 55 50

## TRAVAUX

En 2016, des travaux seront engagés pour rénover et entretenir les équipements municipaux scolaires et sportifs :

- **Ecole Léon Gambetta** : rénovation (voir pages 20-21) - Période de travaux : mars à août 2016.
- **Stade Léo Lagrange** : construction de nouveaux vestiaires modulables - Démarrage des travaux : septembre 2016
- **Gymnase Louis Curel** : remplacement du praticable - Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2016
- **Gymnase Herriot** : rénovation du sol - Période : été 2016
- **Esplanade du Chapitre** : aménagement d'une aire de fitness et de musculation - Période : 1<sup>er</sup> semestre 2016

Au-delà des grands travaux, les services techniques municipaux entretiennent à un rythme hebdomadaire et réalisent de petits travaux dans tous les équipements scolaires et sportifs de la ville. Cela permet de prolonger leur durée de vie.



# Agir pour l'emploi

Nous agissons avec volonté sur le front de l'emploi. Nous mobiliserons l'ensemble des partenaires, et notamment les entreprises locales, pour créer de l'emploi et favoriser l'attractivité de Chenôve.

L'emploi a été un sujet récurrent lors de la campagne électorale de mars 2014. Les engagements pris à cette occasion par l'actuelle équipe municipale se traduisent aujourd'hui par un projet politique volontariste en la matière.

La question de l'emploi est fortement liée à celle du développement économique des territoires. A Chenôve, cette double préoccupation est au cœur du nouveau programme de renouvellement urbain. A ce titre, une nouvelle politique municipale de l'emploi est actuellement en cours d'élaboration.



Débat en présence de chefs d'entreprises lors d'une première rencontre en novembre 2014.

## Chenôve - Grand Dijon : une collaboration essentielle

Depuis le premier janvier 2015, le développement économique est une compétence de la communauté urbaine du Grand Dijon. Sur cette base, le Grand Dijon et Chenôve élaborent actuellement une stratégie globale pour le territoire de notre ville. La deuxième vice-présidence du Grand Dijon, portée par le maire de Chenôve, témoigne de la confiance retrouvée entre les deux collectivités et de la prise en compte des intérêts de Chenôve dans l'agglomération.

### Le développement économique, en lien avec le Grand Dijon

La nouvelle géographie prioritaire fixée par le décret du 30 décembre 2014 a défini cinq quartiers du Grand Dijon relevant de la « politique de la ville », dont le quartier du Mail à Chenôve. Dans ce cadre, la Ville de Chenôve et la communauté urbaine du Grand Dijon coopèrent en matière de développement économique et commercial. Différentes questions se posent. Sur le plan commercial par exemple, le centre commercial Kennedy, aujourd'hui en perte de vitesse, doit retrouver une dynamique vertueuse à Chenôve et dans son rôle d'entrée de ville. De même, dans la perspective de la transformation du cœur de ville de Chenôve (voir page 20), un nouveau potentiel commercial se présente et doit proposer une offre de commerces et de services nouvelle et complémentaire.

Ainsi, les transformations urbaines et sociales d'envergure qui seront engagées dès 2016 augurent de perspectives de développement économique, donc d'emploi. Sur ces bases, le Grand Dijon et Chenôve élaborent actuellement une nouvelle stratégie globale en matière d'emploi pour le territoire de Chenôve.

Rendez-vous courant 2016 pour en découvrir le contenu.

### Le renouvellement de la relation aux entreprises

La Ville de Chenôve et la communauté urbaine du Grand Dijon ouvriront en 2016 une nouvelle ère de relations avec le monde économique local. L'enjeu est double : renforcer l'attractivité du territoire et, par là-même, redynamiser l'emploi. De ce point de vue, le territoire du Grand Sud – dont la ville de Chenôve fait partie – offre des atouts majeurs. Avec ses 2 500 entreprises représentant 18 000 emplois, c'est aujourd'hui la plus importante zone industrielle, artisanale et commerciale de l'agglomération dijonnaise. Une rencontre est prévue au premier semestre 2016, notamment avec le club Grand Sud. L'objectif est de poser les jalons d'une relation étroite entre la Ville de Chenôve et les entreprises locales, sur la base d'intérêts communs autour de l'attractivité de Chenôve et la création d'emplois pour les Cheneveliers. Différents sujets pourront être débattus, comme celui de repenser le lien entre les entreprises et les jeunes en privilégiant des rencontres d'un type nouveau, par exemple à travers le sport ou la culture. Le projet d'implantation d'une agence de travail intérimaire à Chenôve est envisagé dès 2016.



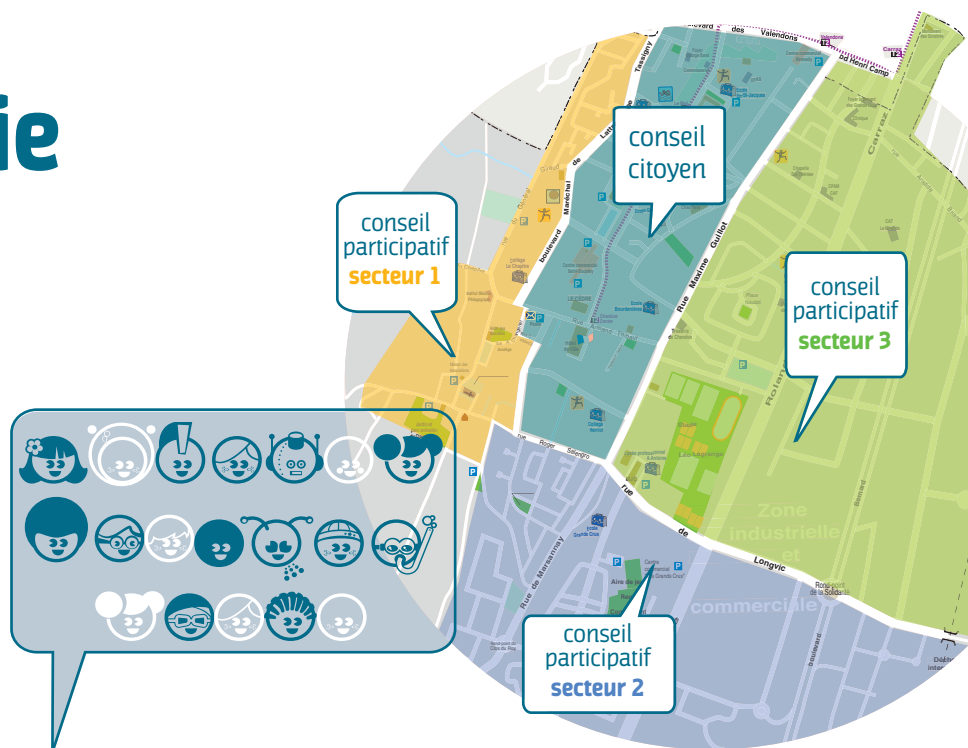
# Dynamiser la vie démocratique

En renouvelant les pratiques démocratiques, en favorisant la proximité et la participation des habitants, en associant mieux l'opposition républicaine, nous modernisons la démocratie communale.

Le renouvellement de la vie démocratique à Chenôve est une priorité pour le maire et sa majorité municipale. La loi sur la politique de la ville institue la création d'un conseil citoyen dans le quartier prioritaire du Mail. La municipalité a décidé de saisir cette opportunité pour étendre la consultation et la participation des habitants à l'ensemble du territoire de la commune, dans tous les quartiers et pour toutes les générations.

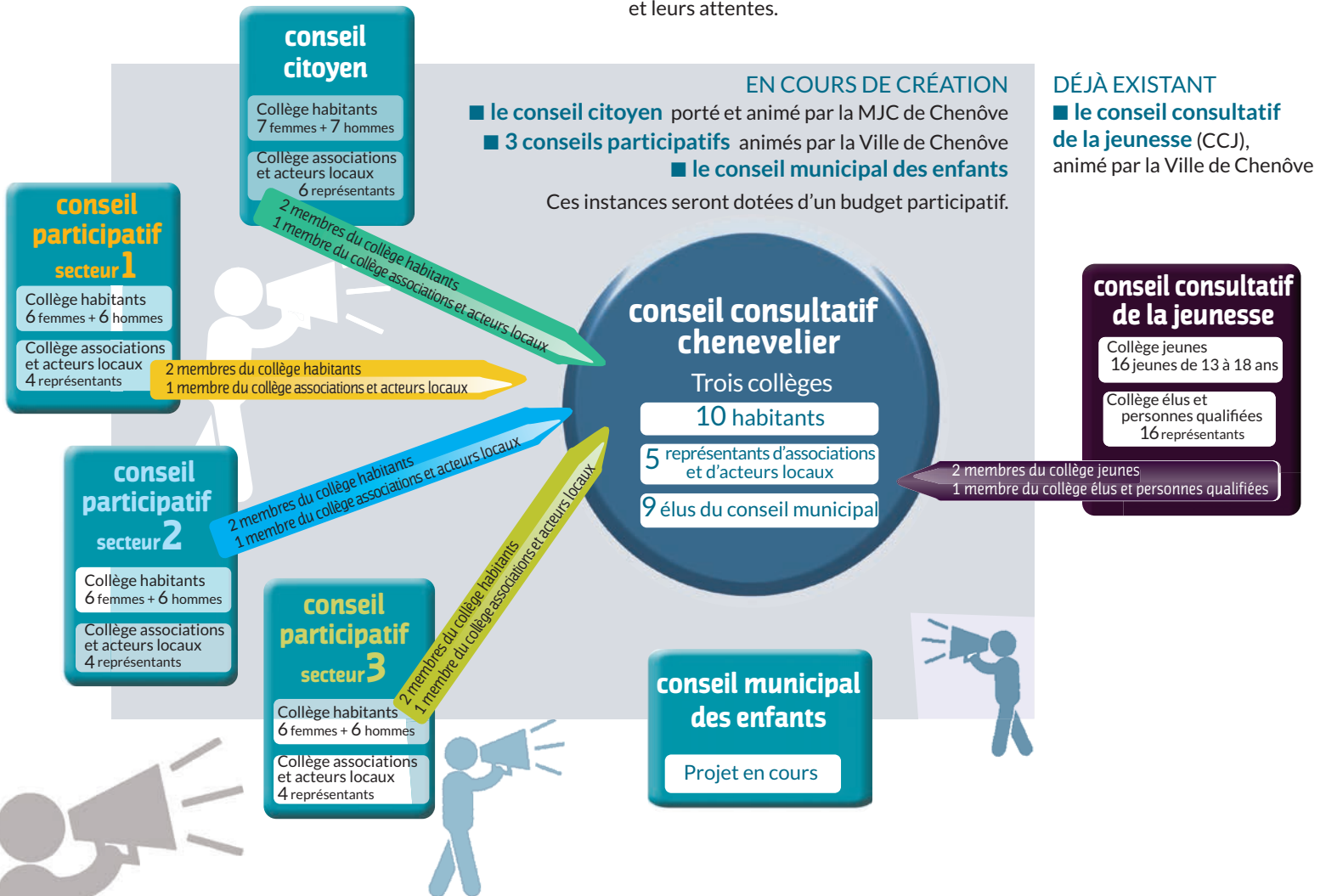
## Nouveau : permanences et visites de quartier

En 2016, les élus iront régulièrement à la rencontre des habitants pour évoquer avec eux les questions leur tenant à cœur : cadre de vie, éducation des enfants, préoccupations quotidiennes, vie culturelle et sportive, etc. Dès janvier, ils tiendront une permanence trimestrielle dans chacun des quartiers de Chenôve. Ils iront également à la rencontre des habitants à l'occasion de visites de quartiers (voir pages 38-39).



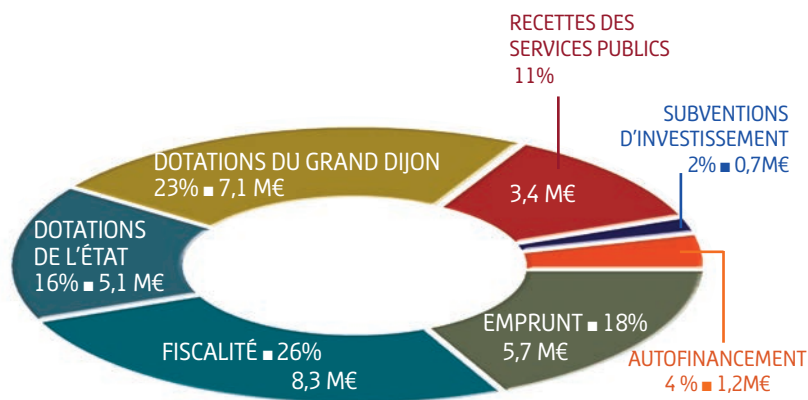
## Nouveau : le conseil consultatif chenevelier

La Ville de Chenôve lance une large démarche de participation des citoyens de tous les quartiers de Chenôve aux décisions politiques locales susceptibles de modifier leur quotidien. Elle constituera une nouvelle instance : le conseil consultatif chenevelier. Celui-ci sera lui-même composé de représentants de différentes instances, existantes ou en cours de création. Ces institutions devraient être opérationnelles dans le courant du deuxième semestre 2016. Instances de débat, de dialogue, d'initiative, de proposition et de concertation, elles offriront la possibilité aux Cheneveliers de mieux exprimer leurs besoins et leurs attentes.



# BUDGET RESTER AMBITIEUX, MALGRE LE CONTEXTE CONTRAINT

## recettes

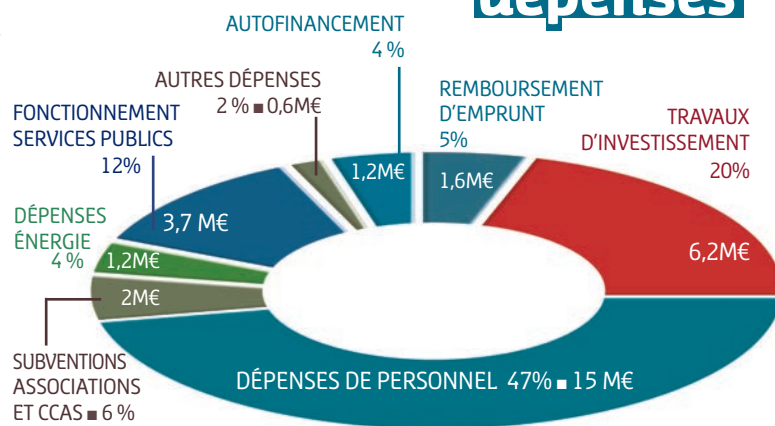


Avec 8,3 M€, le premier poste de recettes de la Ville de Chenôve est constitué par sa fiscalité, c'est-à-dire principalement par la taxe d'habitation et la taxe foncière. A cela s'ajoutent les tarifs payés par les usagers pour utiliser les services publics, soit 1,1 M€. La fiscalité et les tarifs pèsent pour 30 % dans le total des recettes de la commune. Cette situation fait que Chenôve a une autonomie financière limitée car ce sont les seules recettes dont la Ville a la maîtrise.

Viennent ensuite les dotations de l'Etat et du Grand Dijon qui, cumulées, représentent 39 % des recettes municipales.

Le budget 2016 de Chenôve  
**31,5 M€**,  
soit  
**2 226 €**  
par habitant

## dépenses



Le personnel municipal et le fonctionnement des services publics représentent un total de 18,7 M€, soit 59 % des dépenses municipales. Celles-ci permettent à la municipalité de rendre des services publics à la population : solidarité, éducation, tranquillité publique, services techniques, culture, sports, entretien des équipements et de l'espace public, état civil, etc.

Le deuxième poste le plus important est celui des investissements, avec 6,2 M€. Ce montant financera les travaux programmés en 2016 (voir ci-contre) et traduit une forte volonté politique de l'équipe municipale de maintenir un haut niveau d'investissement.



« En élaborant le budget 2016 de la Ville de Chenôve, notre préoccupation était d'assurer la garantie financière de la Ville et de mettre en œuvre notre projet politique. Nous avons choisi de maintenir les services publics et notre soutien financier aux associations, premier tissu culturel, solidaire et sportif de la ville.»

Jean Vigreux, adjoint au maire délégué aux finances, à l'emploi et à la formation

### COMMENT LE BUDGET D'UNE COMMUNE EST-IL ELABORE ?

#### 1/ RESPECTER CERTAINES RÈGLES FINANCIÈRES

- Une commune élabore et vote d'abord un budget primitif qui prévoit les recettes et les dépenses de l'année. Puis il est ajusté à la marge en cours d'année par des décisions modificatives, en fonction de la réalité du terrain.
- Les dépenses ne doivent pas dépasser les recettes. Contrairement à l'Etat, une commune ne peut pas présenter un budget en déficit.
- L'emprunt est possible, mais il est réservé à une seule utilisation : l'investissement.
- Le budget d'une commune se compose de deux parties : le budget de fonctionnement, qui finance essentiellement l'activité des services municipaux (salaires, frais généraux, etc.) ; le budget d'investissement, qui finance principalement les travaux d'équipement du territoire.

#### 2/ FINANCER LA MISE EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

C'est le cas de l'urbanisme local, des écoles, des équipements sportifs et culturels, des travaux d'accessibilité des bâtiments, etc. Une commune n'a pas le droit de dépenser de l'argent pour des compétences relevant d'une autre collectivité. A titre d'exemple, désormais seule la communauté urbaine peut financer des travaux de voirie.

#### 3/ TRADUIRE DES CHOIX POLITIQUES

Réaménager les abords d'une école ou construire des vestiaires sportifs, c'est la traduction de choix politiques, de priorités délibérées en conseil municipal.



## TRAVAUX UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

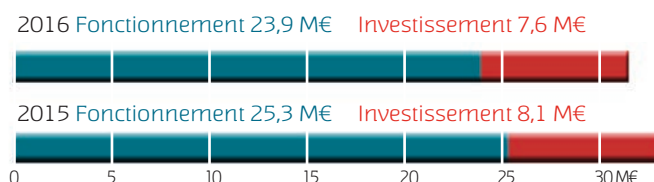
Les investissements sont la traduction par excellence des choix politiques des collectivités territoriales, et plus particulièrement des municipalités. Ils permettent le développement des territoires, au sens le plus global du terme. A Chenôve, ils contribuent au renouvellement urbain, au mieux-vivre ensemble et à l'activité économique.

Malgré un contexte budgétaire contraint, la Ville de Chenôve a choisi de maintenir un haut niveau d'investissement. Ainsi, des équipements

seront réalisés pour un montant global de 6,2 M€ (voir ci-après). Ces travaux permettent à la municipalité de soutenir les acteurs économiques locaux grâce aux marchés publics qui leur seront attribués. Par là-même, des emplois seront créés localement par les entreprises qui remporteront ces marchés.

## ASSOCIATIONS MAINTIEN DES SUBVENTIONS

La Ville a également choisi de conforter le tissu associatif local car il contribue fortement aux initiatives culturelles, solidaires et sportives de Chenôve. C'est le cas avec la MJC, l'office municipal des sports (OMS), l'office municipal de la culture (OMC), etc.



## LES INVESTISSEMENTS 2016

Les 6,2 millions d'investissements sont autant de marchés publics qui vont remplir les carnets de commandes des entreprises, donc favoriser le maintien ou la création d'emploi.

### Habitat et peuplement 1,4 M€

Acquisitions foncières et rachat de propriété à l'EPFL visant à créer de l'habitat

### Cadre de vie 1,7 M€

Parc urbain, abords et toiture hôtel de ville, étude projet urbain, travaux et matériel

### Tranquillité publique 0,3 M€

Aménagements du parc urbain, réaménagement de la piste cyclable, vidéo protection

### Education, sports, jeunesse et culture 1,5 M€

Centre culturel, office municipal des sports (OMS), vestiaires sportifs, aménagements de l'école Gambetta, achat de matériel informatique pour les groupes scolaires, aire extérieure de musculation (secteur du Chapitre)

### Vieillesse et santé publique 0,2 M€

Aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

### Développement économique 1,1 M€

Centre commercial Saint-Exupéry et augmentation du capital de la SPLAAD

## CE QUI CHANGE EN 2016

Le budget 2016 de la Ville de Chenôve est de 31,5 M€. Il est en baisse de 1,9 M€ par rapport à 2015.

## RECETTES

■ L'Etat a diminué ses dotations à la Ville de Chenôve. Elles passent de 5,42 M€ en 2015 à 5,17 M€ en 2016.

■ Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Chenôve a intégré la communauté urbaine du Grand Dijon en transférant la gestion de la compétence voirie. De ce fait, elle a transféré à cette collectivité des ressources financières pour un montant de 0,7 M€.

## DÉPENSES

■ La Ville de Chenôve a réduit ses dépenses en matière d'indemnités des élus, de frais de représentation et de communication.

■ La municipalité a fait le choix de préserver l'ensemble des services publics et de maintenir le personnel municipal. Pour réduire les coûts de la masse salariale, elle a réduit les heures supplémentaires rémunérées du personnel et les remplacements temporaires des agents absents. Cela apporte une économie totale de 0,45 M€.

■ En transférant la compétence voirie au Grand Dijon, la ville de Chenôve a transféré 10 agents municipaux. Cela implique une réduction des dépenses de la Ville de 0,37 M€.

■ La Ville de Chenôve va réaliser des économies en matière de consommation d'énergie pour un montant de 0,22 M€.

## BUDGET : DES INCERTITUDES À VENIR

Après avoir opéré une réduction de 0,22 M€ en 2014, puis de 0,29 M€ en 2015, l'Etat diminue de nouveau les dotations en 2016 de 0,25 M€. Cette tendance se poursuivra également en 2017 dans une proportion identique. Cela constitue un manque à gagner global sur 3 ans de 1,49 M€.

Cette situation pose de réelles difficultés aux communes car, après les efforts déjà effectués, elles ne pourront plus faire d'économies sans réduire le niveau de service public rendu à la population. Cela pose également la difficulté de leurs capacités futures pour investir dans de nouveaux projets.



## ENQUÊTE emploi



Une enquête sur l'emploi sera menée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). A Chenôve, elle se déroulera du 2 janvier au 19 avril 2016.

Les personnes enquêtées seront informées du nom de l'enquêteur par courrier. Muni d'une carte officielle, celui-ci s'entretiendra avec elles, par visite ou au téléphone. Les réponses fournies lors des entretiens sont anonymes et confidentielles, conformément à la loi. Elles serviront à l'établissement de statistiques sur l'emploi.

### A quoi ça sert ?

Tous les trimestres, 50 000 logements français tirés au sort sont questionnés pendant six trimestres consécutifs. La première et la dernière enquête se déroulent par visite au domicile, les enquêtes intermédiaires par téléphone. Cette étude est menée depuis de nombreuses années par l'Insee. Elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Elle apporte également bon nombre d'informations sur l'évolution du marché du travail et fournit des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée de travail ou les emplois précaires. C'est aussi une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation.

Renseignements :  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## RECENSEMENT population 2016

Cette année, le recensement aura lieu du 21 janvier au 27 février 2016.

### Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune et ses principales caractéristiques : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement, etc. C'est en fonction de ces données que de nombreuses décisions importantes sont prises : participation de l'Etat au budget de la commune, nombre d'élus au conseil municipal, mode de scrutin, nombre de pharmacies, etc. Elles permettent également de déclencher des ouvertures de crèches, des installations de commerces, des constructions de logements ou encore de nouveaux moyens de transports.

### Le recensement, c'est simple

Les agents recenseurs 2016 de Chenôve sont Ouafae Bourakkadi, Yasmina Hamadi et Bouchra Kachin. Munis de leurs cartes officielles, elles se présenteront dans les foyers de Chenôve pour leur remettre leurs identifiants



Ouafae Bourakkadi



Yasmina Hamadi



Bouchra Kachin

afin qu'ils puissent se faire recenser sur internet. Le recensement par formulaire papier reste possible : un questionnaire à remplir sera fourni aux personnes qui le souhaitent.

### Le recensement, c'est sûr

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est habilité à exploiter les questionnaires. Ces derniers ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires – dont les agents recenseurs – sont tenues au secret professionnel.

INFORMATIONS :  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## ENQUÊTE déplacements

De décembre 2015 à mars 2016, une enquête sur les modes de déplacement sera menée auprès de 2 500 ménages tirés au sort parmi les habitants de 113 communes autour de Dijon, dont Chenôve.

L'objectif est simple : améliorer la connaissance des pouvoirs publics en matière de pratiques de déplacement des habitants de ce territoire.

### MODALITÉS

Les ménages tirés au sort seront informés par lettre-avis. Certains entretiens auront lieu en face-à-face. Dans ce cas, après avoir pris rendez-vous, l'enquêteur se rend au

domicile des ménages pour interroger l'ensemble des membres du foyer.

D'autres entretiens se dérouleront par téléphone. Dans ce cas, l'enquêteur contacte le ménage au téléphone et interroge une à deux personnes du ménage.

Les entretiens porteront sur tous les déplacements effectués la veille de l'enquête, un jour ouvrable de la semaine. Ils auront lieu du mardi au samedi, hors période de vacances scolaires.

Les réponses sont anonymes et confidentielles.

### UTILISATION

L'enquête vise à recueillir l'évolution des habitudes de

déplacements quotidiens, à connaître l'opinion des habitants sur leur système de transport et à déterminer leur aptitude au changement.

Une fois ces informations recensées, les pouvoirs publics pourront prendre des décisions mieux éclairées en matière d'organisation de la mobilité sur le territoire : circulation routière, stationnement, transport collectif, etc.

Cette action est conduite par la communauté urbaine de Grand Dijon, en partenariat avec l'Etat et le Conseil départemental de la Côte-d'Or.

INFORMATIONS :  
[www.grand-dijon.fr](http://www.grand-dijon.fr)





## ACTION collective

### LES HABITANTS DE CHENOVE SOLLICITÉS POUR LA DECORATION DE LA MUSSP

A partir de février 2016, des ateliers artistiques seront organisés avec des habitants de Chenôve par la Compagnie Laure et Amon, sous l'égide des équipes de la Maison universitaire de santé et de soins primaires (Musssp) et la Ville de Chenôve.

25 ateliers de deux heures auront lieu. Les habitants souhaitant y participer travailleront à la définition et à la réalisation de la décoration de la rampe d'accès de la Musssp, de son entrée et de ses salles d'attente.

Cette démarche participative vise à permettre l'appropriation de ce lieu par les habitants. A l'occasion des ateliers, ils pourront se rendre dans les locaux de la Musssp et, ainsi, mieux connaître les soins proposés et créer de nouveaux liens avec les équipes de soignants. Enfin, ce sera l'occasion d'utiliser des supports artistiques pour sensibiliser les Cheneveliers à l'importance de la prévention en matière de santé.

La (Musssp) a ouvert ses portes en 2014. Elle a pour vocation de regrouper différents professionnels de la santé en un même lieu afin de faciliter l'accès aux soins. Elle a aussi pour objectif de développer des projets de santé collective.



RENSEIGNEMENTS : Maison universitaire de santé et de soins primaires (Musssp)  
10, rue de la Fontaine du Mail  
21300 Chenôve – 03 80 51 52 06

## AMICALE POUR LE DON DU SANG

### « LA SÈVE DE LA VIE ! »

L'Amicale pour le Don du sang de Chenôve en appelle aux nouveaux donateurs. Rencontre avec la présidente Agnès Fleurot, qui tire la sonnette d'alarme.



*Agnès Fleurot : « Toutes les enquêtes d'opinion montrent que plus de 95 % des gens sont favorables au don du sang. Cependant, il n'y a que 4 % de donateurs. Il faut donner un peu de son temps pour les autres ! »*

Même s'il a fallu attendre la médecine moderne pour que les transfusions fassent leur office, dès la Haute Antiquité les premiers érudits qualifiaient déjà le sang comme « la sève de la vie ». Quand on sait que les dons de sang permettent de soigner chaque année en France un million de malades, on constate bel et bien à quel point notre « sève » peut aider les autres. C'est ce que rappelle, en substance, Agnès Fleurot, présidente depuis 17 ans de l'Amicale pour le Don du sang de Chenôve, qui n'hésite pas à tirer la sonnette d'alarme : « Nous avons terminé l'année 2014 avec 500 dons et ce chiffre devrait se stabiliser en 2015 mais nous sommes loin de la période 2009-2010 et des 850 dons en moyenne ! » Forte de 14 bénévoles, l'Amicale, qui vient de tenir son assemblée générale en présence du maire Thierry Falconnet, a multiplié cette année les opérations de sensibilisation, comme auprès du lycée Antoine lors de la Semaine de la Santé ou encore de la Mosquée de Chenôve.

### De vrais besoins

« L'Etablissement français du sang (EFS), pour lequel nous organisons les collectes, doit pouvoir bénéficier de 12 à 14 jours de stock alors qu'actuellement il n'en dispose que de 10,6 ! Sachez également qu'un accidenté, par exemple, peut nécessiter 6 à 8 poches de sang. Il y a de vrais besoins et l'EFS réclame de nouveaux donateurs », insiste la présidente, non sans souligner un paradoxe : « Toutes les enquêtes d'opinion montrent que plus de 95 % des gens sont favorables au don du sang. Cependant, il n'y a que 4 % de donateurs. Il faut donner un peu de son temps pour les autres ! » Rappelons que l'on peut « donner de son temps »... et de son sang **de 18 ans à la veille de ses 71 ans** et que les prochaines collectes de l'Amicale se dérouleront à la **salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, de 15 h à 19 h 30, les 25 janvier, 21 mars et 23 mai prochains.**

« On parle beaucoup du sang artificiel mais ce produit de synthèse est loin d'être d'actualité. Seuls les dons de sang peuvent soigner les malades », précise Agnès Fleurot, avant de conclure avec cette formule particulièrement de circonstance : « Nous avons besoin de sang neuf ! » A Chenôve, autour de l'historique et emblématique Cèdre du Liban, symbole de la liberté et de l'espoir, « la sève de la vie » est évidemment indispensable !

INFORMATIONS :  
[www.paul.fleurot@neuf.fr](mailto:www.paul.fleurot@neuf.fr)  
03 80 51 44 81

Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal disposent du

## « RETOURS SUR LES DERNIERS MOIS DE 2015 »

**« Le groupe « Chenôve entre vos mains »**  
« Chenôve entre vos mains » est constitué aujourd'hui de plusieurs conseillers municipaux et, suite au départ de Roland PONSAA, Caroline CARLIER est devenue présidente du groupe, Yves-Marie BRUGNOT est devenu conseiller au Grand Dijon et Sylvain BLANDIN, 7<sup>e</sup> sur la liste des élections municipales de 2014, est nouvellement nommé conseiller municipal. Différents courants politiques animent ce groupe d'opposition : certains préfèrent œuvrer sans parti, en tant que représentant de citoyens libres de leurs choix, d'autres se retrouvent dans l'éthique du nouveau parti « Nouvelle Donne ». Ces changements ont pu questionner les uns et les autres : nous restons disponibles pour en discuter avec vous.

### **Lutter contre le financement de l'Etat islamique : réduire sa consommation d'or noir**

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, l'état d'urgence a été établi puis prolongé de 3 mois. Plus de 2 500 perquisitions et 354 assignations à résidence ont été réalisées. Mais savez-vous que plus de 90% de ces actions n'ont aucunement confirmé les « sérieuses raisons de penser » que « le comportement » de la personne ciblée « constitue une menace pour la sécurité et l'ordre public » ? Notre groupe s'est évidemment associé à la décision du Maire qui a consisté, durant les jours qui ont suivi les attentats, à prendre des mesures de sécurité incontournables. Mais prolonger cette période, est-ce bien nécessaire ? N'avons-nous pas intérêt

à penser en priorité aux causes profondes de ces terribles attentats (chômage, précarité...) et à financer des actions autres que policières ? La jeunesse et la culture sont des leviers : la politique à Chenôve va plutôt dans ce sens, bien qu'il faille davantage développer les actions culturelles (où les citoyens - jeunes et moins jeunes - sont acteurs) au détriment du divertissement culturel proposé par le Cèdre (consommation de spectacles). Mais quelles sont nos autres possibilités, à un niveau local, quand 40 années de géopolitique internationale ont rongé la branche sur laquelle l'humanité reposait ? Réfléchir à notre autonomie en réduisant notre consommation d'or noir (principale source financière des islamistes) constitue une alternative. Nous avons proposé la signature d'un pacte sur la transition citoyenne lors du dernier conseil municipal : c'est un début pour modifier notre mode de vie, c'est un enjeu pour réfléchir à notre façon de nous déplacer, de consommer le pétrole. Sans doute d'autres réflexions sont-elles à creuser et pourraient mobiliser l'ensemble des élus et citoyens cheneveliers autour d'un travail fondamental portant sur le long terme.

### **La politique locale :**

Le 6 décembre 2015, une nouvelle fois, les instances politiques françaises ont échappé à une gouvernance d'extrême droite. Mais combien de temps encore cela va-t-il durer ? Le Parti socialiste tente de culpabiliser les mouvements citoyens en les tenant responsables sous prétexte qu'ils diviseraient les forces républicaines : nous ont-ils demandé les motifs de nos

choix ? Si ensemble majorité comme opposition, nous avons l'objectif commun de lutter contre la montée de l'extrême droite, « Chenôve entre vos mains » garde un objectif qui lui est propre : dénoncer un système politique qui rend passifs les citoyens et les éloigne progressivement de la vie politique. Rappelons que l'abstention est le premier parti de France ! La nouvelle majorité municipale est disposée à modifier sa façon de faire. Le Maire nous a proposé deux vice-présidences de commissions. Mais nous restons dans l'expectative et attendons de constater, sur le long terme, si cette action est effective.

**... Sur ces quelques mots d'espoir parce qu'énoncés dans le désir de faire évoluer les pratiques politiques pour le bien de toutes et tous, chères et chers Cheneveliers, nous vous souhaitons une très bonne année 2016 et nos meilleurs vœux de santé et de bonheur ! »**

Caroline CARLIER  
Présidente du groupe  
« Chenôve entre vos mains »  
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve  
06 78 73 44 50  
cevm@laposte.net

## « ENSEMBLE : CONSTRUIRE ET DEFENDRE LE RAYONNEMENT ET L'UNITE DE CHENOVE ! »

« Le 21 septembre 2015, notre Ville a procédé par son conseil municipal à l'élection de notre nouveau maire, Thierry FALCONNET.

Dès sa prise de fonction, l'exécutif a été remanié et mis au travail pour que sans délai soit affirmée la nécessaire cohésion de notre Ville.

Les conséquences politiques pour notre municipalité sont nombreuses :

- repositionnement des relations de la majorité municipale, en associant mieux l'opposition républicaine

- éclatement du groupe Bleu Marine, désormais dissous au sein de notre conseil municipal en 3 individualités aux options politiques différentes

- mise en place d'une véritable direction de la tranquillité publique avec mise en cohérence des activités de notre police municipale et de notre service médiation dans un projet partagé, qui a permis d'institutionnaliser des liens construits avec la police nationale et la justice

- mise en œuvre concertée du dossier important de la structuration de notre personnel

- renforcement de nos politiques de solidarité et règlement des dossiers en cours dont dernièrement le sauvegarde du BCC, Basket Club Chenôve, pour restaurer au plus vite son rayonnement eu égard à son importance pour notre Ville

- réécriture collaborative avec l'ensemble du monde associatif de notre projet citoyen récemment illustré par la signature d'une convention avec l'association Pirouette Cacahouète, pour l'animation de quartiers et l'implication des habitants de Chenôve dans leur territoire

- renforcement de nos liens avec le Grand Dijon et son président, François Rebsamen, dans le cadre de relations apaisées et

lucides animées par notre maire, Thierry FALCONNET, second Vice-Président du Grand Dijon depuis août dernier...

Les effets de ce nouveau cours politique sont déjà visibles.

La liste des initiatives prises et des actions entreprises, collectivement menées par la majorité municipale ouvre des perspectives nouvelles pour honorer le mandat que vous nous avez confié lors de l'élection de mars 2014.

Malgré les événements dramatiques auxquels nous avons été confrontés le 13 novembre dernier, malgré l'état d'urgence, nous avons continué à avancer pour favoriser chaque jour la fraternité et le « mieux vivre ensemble ».

Nous avons le désir de faire vivre au quotidien les valeurs démocratiques et républicaines auxquelles nous sommes attachés, et ceci s'est traduit lors du scrutin régional par le coup d'arrêt que nous avons pu opposer à la montée du vote Front national sur Chenôve.

La victoire de Marie-Guite DUFAY, notre nouvelle Présidente de Région, l'élection de notre adjointe à la solidarité Saliha M'PIAYI, nouvelle conseillère régionale, vient garantir et même renforcer la pérennité de notre action municipale.

Ce résultat vient confirmer celui déjà acquis en mars 2015 par l'élection au Conseil départemental de notre Premier Adjoint, Dominique MICHEL.

En cette fin d'année 2015 et dans la perspective de 2016, tout est en place pour que la réussite collective de notre projet municipal soit au rendez-vous.

Il nous revient donc désormais de conforter cet élan démocratique et de préparer tous ensemble la prochaine étape : le renforcement de la démocratie participative sur tout le territoire de la Ville.

Dans ce sens, vos élus municipaux ont travaillé à l'élaboration de nouveaux conseils citoyens qui incluront, dès 2016, l'ensemble des territoires de la commune pour que l'expression populaire de notre Ville puisse trouver sa forme démocratique et républicaine. Ils tiendront des permanences et viendront également à votre rencontre lors de visites de quartiers.

Ce processus politique répond aux exigences du temps présent. Il nous projette dans l'avenir de notre Ville, va donc s'amplifier en 2016 avec l'implication active de tous les Cheneveliers.

Notre attachement à la Ville de Chenôve et à l'ensemble de ses habitants, est sans faille.

Ensemble, nous pouvons trouver le chemin de l'unité de notre Ville pour l'inscrire dans un devenir positif.

C'est là le sens de toute notre détermination et nous vous assurons en cette fin d'année de notre volonté la plus ferme de créer toutes les conditions d'une vie heureuse pour chacun et pour tous à Chenôve.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et, par anticipation, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.

Vous pouvez compter sur votre majorité municipale et l'ensemble de vos élus !

Votre majorité municipale compte sur vous. »

Patrick AUDARD ET Brigitte POPARD  
Coprésidents du groupe  
des élus socialistes, écologistes, radicaux  
et républicains de progrès  
Rencontre possible des élus  
sur rendez-vous au 03 80 51 56 35

## « LE BUDGET 2016 ET LA POLITIQUE D'AUSTERITE »

« Nous avons voté le budget prévisionnel 2016.

Nous y retrouvons les engagements que M. le Maire a pris lors de sa déclaration d'investiture et les objectifs contenus dans le débat d'orientation. Les éléments liminaires du contexte national n'ont pas servi de prétexte ici à justifier des choix d'une politique d'austérité municipale.

Nous soutenons les secteurs préservés, pour nous prioritaires :

- la solidarité : le niveau des services publics garanti, les tarifs inchangés, préférentiels pour les plus défavorisés ;
- le vivre ensemble, la culture qui désenclave et rapproche, le sport, l'éducation, les moyens aux associations maintenus ; la gratuité des activités périscolaires.

Non seulement ce budget maintient les moyens aux associations, mais il finance un nouvel élan vers plus de démocratie de proximité et plus de solidarités.

- financement et mise en place d'un projet qui visera à plus d'échanges et de solidarités entre les gens, plus de communication entre les quartiers à travers la sensibilisation au développement durable.

- vie démocratique : le conseil citoyen et les conseils participatifs seront créés, dotés de moyens pour fonctionner.

Le niveau d'investissement sera préservé et la transformation de la ville poursuivie.

Malgré la baisse accrue des dotations de l'Etat, ce budget 2016 permet encore de sauvegarder les services publics dont les Cheneveliers ont tant besoin et de tenir nos engagements. Un choix politique de vos élus de gauche.

Mais combien de budgets encore allons-nous pouvoir boucler en jouant sur une gestion de plus en plus rigoureuse, sur les économies sur la masse salariale, sur la baisse de la dépense publique ?

A quel prix pour le fonctionnement des services publics ?

L'heure arrivera où nous devons trancher dans les besoins vitaux de la commune et des citoyens, les services publics, notre politique sociale, d'éducation et d'aide aux associations.

La baisse des dotations va continuer sur plusieurs années : 11 milliards d'économies programmées d'ici à 2017 !

Et pendant ce temps-là, les entreprises vont encore bénéficier des largesses gouvernementales : 16 Mds € par le biais du CICE, 7 Mds € par les baisses de cotisations !

Nous ne pouvons rester l'arme au pied et regarder s'asphyxier la commune en continuant de payer une dette qui n'est pas la nôtre.

Rejoignons les communes en lutte. Informons, alertons la population, demandons-lui d'intervenir avec nous pour d'autres solutions.

Et ce ne sont pas les résultats aux dernières élections qui vont faire émerger une nouvelle politique anti-austérité.

Les régions conquises par la droite seront des alliées du Medef, de la finance et de l'austérité. Dans ces régions s'annoncent des reculs pour les services publics, les politiques sociales, d'éducation et de culture, la vie des associations.

Certes, les résultats du second tour sont marqués par le sursaut de mobilisation des électrices et des électeurs. Manifestement, les votants ont pressenti un grave danger pour la démocratie, l'élection du Front national (FN) à la présidence de régions. Le Parti communiste, qui a appelé à battre le FN, pousse un ouf de soulagement. Mais les scores atteints par le FN sont dramatiques et alarmants, un très grand nombre de conseillers régionaux du FN sont élus et dans deux grandes régions il n'y a plus de conseillers régionaux de gauche pour les combattre et soutenir les politiques publiques en faveur des besoins des gens.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a évité le pire en portant Marie-Guite Dufay à sa présidence.

La Région a pu rester à gauche grâce à la mobilisation des électeurs des listes L'Alternative à gauche et Europe écologie Les Verts. Mais il n'y aura de représentants ni des Verts ni du Parti communiste à l'Assemblée régionale.

Verrons-nous la création d'un Conseil de territoire où siègeront les candidats appartenant aux différentes formations politiques ayant soutenu la liste au 2<sup>e</sup> tour, qui n'ont pu être élus et qui veulent continuer à croire à une politique de gauche solidaire, écologique et citoyenne ?

Sans attendre, prenons et préparons ensemble toutes les initiatives de débats, d'actions, de rencontres avec toutes les forces citoyennes, sociales et politiques disponibles. Il s'agit de sortir de l'austérité et des dogmes du libéralisme, qui nous enfoncent chaque jour dans la crise et la récession.

Une nouvelle période politique s'ouvre devant nous.

Imaginons ensemble une autre manière de faire de la politique, réinventons la gauche et un nouveau pacte d'espoir pour une prospérité nouvelle partagée, pour une république solidaire et fraternelle. Davantage de justice, un horizon fait d'espérance et d'avenir pour notre jeunesse !

Pour notre région, Chenôve, ses familles et ses citoyens.

Ce sont les vœux que les élus communistes présentent aux Cheneveliers pour l'année 2016. »

Tony AMODEO  
Président du groupe  
des élus communistes et républicains

**JANVIER**

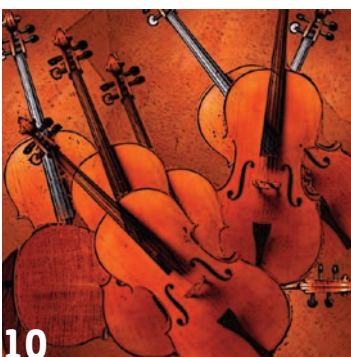
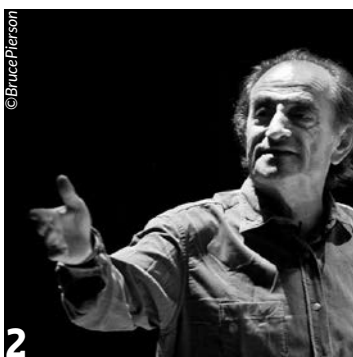


**26** MARDI • 20H • LE CÈDRE  
Compagnie Antonio Gadès • *Noces de sang/Suite Flamenca*

**30** SAMEDI • 20H30 • LE CÈDRE  
Arno

**31** DIMANCHE • 10H45 • CIMETIÈRE  
ET 11H45 • HÔTEL DE VILLE  
Cérémonie en souvenir de Maxime Guillot et Marcel Naudot

**FÉVRIER**



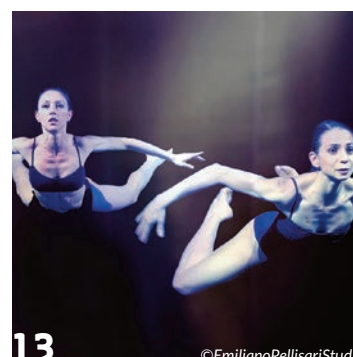
**1** LUNDI • 19H • 2<sup>e</sup> ÉTAGE DE L'HÔTEL DE VILLE  
CONSEIL MUNICIPAL

**2** MARDI • 20H • LE CÈDRE  
Richard Bohringer • *Traîne pas trop sous la pluie*

**6/7** SAMEDI/DIMANCHE • 20H30 • SALLE DES FÊTES  
Salon du livre ancien

**10** MERCREDI • 20H • LE CÈDRE  
Spectacle musical avec l'ensemble de violoncelles  
Artcelli et le conservatoire

**MARS**



**8** MARDI • 20H • LE CÈDRE  
Théâtre du Kronope • *Les Misérables*

**13** DIMANCHE • 16H • LE CÈDRE  
Emiliano Pellisari Studio • *Comix*

**18** VENDREDI • 20H • SALLE DES FÊTES  
Dîner spectacle organisé par Soleil d'Or

**19** SAMEDI • 11H15 • MONUMENT AUX MORTS  
Commémoration du cessez le feu de la Guerre d'Algérie

**20** DIMANCHE • JOURNÉE • GYMNASSE DU CHAPITRE  
Tournoi Bad 'Loisirs

**21** LUNDI • 19H • 2<sup>e</sup> ÉTAGE DE L'HÔTEL DE VILLE  
CONSEIL MUNICIPAL

**24** JEUDI • 20H30 • LE CÈDRE  
D'JAL • *Just D'JAL*

**30** MERCREDI • 20H • LE CÈDRE  
« Soundpainting avec La Barakakoi » et le conservatoire

**30** MERCREDI • 9H-11H • STADE LÉO LAGRANGE  
Défi distance pour toutes les écoles élémentaires.

# FONTAINE DU MAIL - KENNEDY

AU CŒUR DES QUARTIERS, LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

**Samedi 5 mars 2016**  
**9h/12h**

Le 5 mars prochain, les élus de Chenôve viendront à la rencontre des habitants du quartier Fontaine du Mail - Kennedy pour évoquer avec eux les questions leur tenant à cœur.



## Prochaines permanences et visite de quartier

**30 janvier** • 9h/11h • Maison des sports  
Permanence des élus du quartier Stade

**6 février** • 9h/11h • Maison de la petite enfance  
Permanence des élus du quartier Fleurs/Giraud

**13 février** • 9h/11h • gymnase Ferry  
Permanence des élus du quartier Ferry/Bazin/Ateliers

**20 février** • 9h/11h • gymnase Gambetta  
Permanence des élus du quartier Mail/Gambetta

**27 février** • 9h/11h • Accueil Liberté  
Permanence des élus du quartier Herriot/Centre ville

**12 mars** • 9h/11h • Salle des anciens combattants  
Permanence des élus du quartier Vieux Bourg/Chenevary

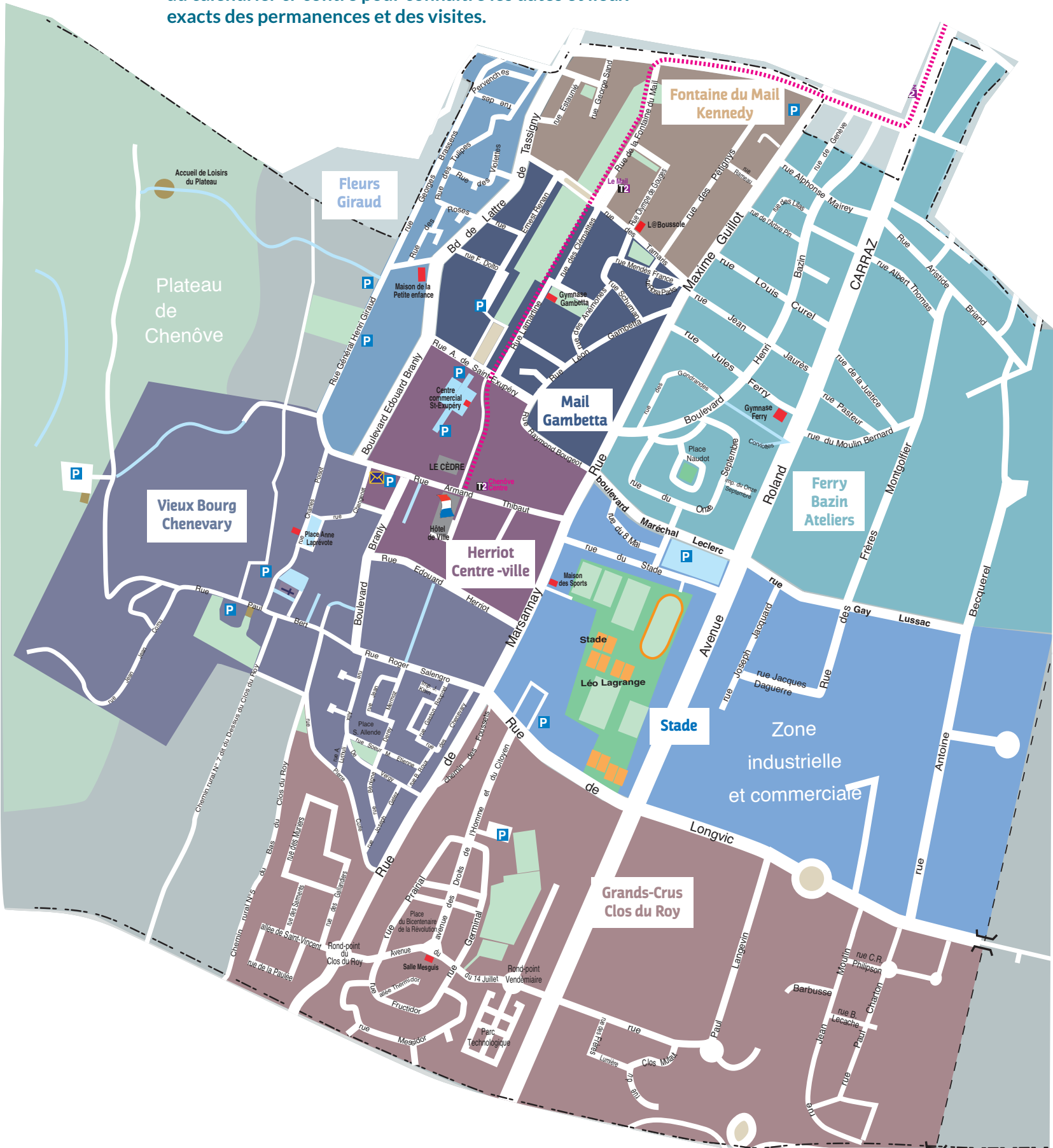
**19 mars** • 9h/11h • Salle Mesguis  
Permanence des élus du quartier Grands Crus/Clos du Roy

**26 mars** • 9h/11h • Maison des sports  
Permanence des élus du quartier du Stade

**2 avril** • 9h/11h • Maison de la petite enfance  
Visite du quartier Fleurs/Giraud

# QUEL EST MON QUARTIER ?

Les élus vous donnent rendez-vous dans votre quartier. Repérez-le grâce au plan ci-dessous puis reportez-vous au calendrier ci-contre pour connaître les dates et lieux exacts des permanences et des visites.





ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



**VENEZ DONNER  
VOTRE SANG  
À CHENÔVE**

**À l'Hôtel de Ville**

**Salle des Fêtes - de 15h à 19h30**

**Lundi 25 janvier**

Pas libre le 25 janvier ?

Prochaines collectes à Chenôve les 21 mars et 23 mai

Pour trouver d'autres lieux collectes [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

Opération parrainage ! Pour faire grossir la chaîne de solidarité, venez accompagné !

